

# L'ILLUSTRATION

## JOURNAL UNIVERSEL

N° 2651

SAMEDI 16 DECEMBRE 1893

*Prix du Numéro : 75 centimes.*

### ABONNEMENTS

#### FRANCE

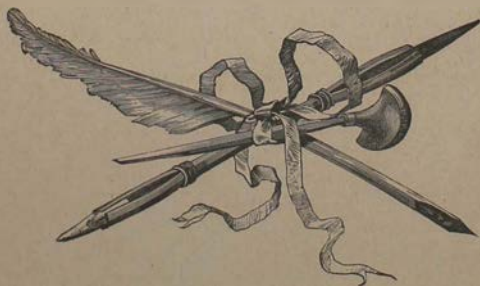
PARIS, DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE

Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois mois, 9 fr.

#### ÉTRANGER

PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION POSTALE

Un an, 44 fr. — Six mois, 22 fr. — Trois mois, 11 fr.



### PARIS

BUREAUX : 13, RUE SAINT-GEORGES

**AVIS RHUM ST-JAMES** de provenance authentique des célèbres Plantations de St-James, se vend exclusivement en bouteilles carrées.

**Fruit laxatif rafraichissant**  
**TAMAR INDIEN GRILLON**  
 très agréable à prendre contre **CONSTIPATION**  
 Hémorrhoides; Bile, Manque d'appétit, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant  
**PHARMACIE E. GRILLON, 28, rue Grammont, Paris. Boîte : 2,50**

**VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE**  
**IEBIG**  
 INDISPENSABLE DANS TOUTE BONNE CUISINE

**GRATIS**  
 Tout le monde qui enverra cette annonce détachée ou la bande du journal, avec une photographie, à **M. DUGARDIN**, artiste-peintre, 66, rue Torbigo, Paris, recevra un superbe portrait peint à l'huile. — Joindre 1 fr. 50 pour les frais de port et d'emballage. Prière de bien indiquer les noms et adresses afin d'éviter toute erreur dans les envois et adresser toute correspondance concernant cette prime directement à M. Dugardin.

**MENU**

Consommé à la royale.  
 Truite à la fondue au fromage.  
 Ris de veau aux truffes.  
 Aspic de foies gras.  
 Cofilettes de chevreuil sur purée de marrons.  
 Dinde truffée.  
 Salade.  
 Quartiers d'artichauts à l'italienne.  
 Parfait au café.  
 Un verre de Bénédicte.

Le **JAMBON COLEMAN**, marque « GENUINE », est le meilleur. — Exiger la marque.

**VIN de VIAL**  
 AU QUINA, SUC de VIANDE et PHOSPHATE DE CHAUX  
 Le plus **ENERGIQUE** et le plus **COMPLET des RECONSTITUANTS**  
**VIAL, 14, r. Bourbon, LYON, et toutes pharmacies**

**BANQUE PETITJEAN, 12, r. Montmartre (41<sup>e</sup> année)**  
**VINS RESTAURANT** (quartier Institut).  
 Etabliss. 1<sup>er</sup> ordre. Grande salle p<sup>r</sup> 100 couverts.  
 Terrasse. Aff. 55.000 fr. Bénéf. 8.000 f. Pr. 35.000 f.

**ÉTABLISSEMENT DE VOITURES**  
 LOUEUR de installat. de 1<sup>er</sup> ordre. Matériel en parfait état.  
 30 chevaux, 26 voitures. Aff. 50.000 fr. nets 7.000 fr.  
 Construct. Matér. de cavalerie av. 25.000 compt.  
**BANQUE PETITJEAN, 12, r. Montmartre (41<sup>e</sup> année)**

**MAISONS RECOMMANDEES**

Agence p<sup>r</sup> Inst<sup>es</sup>, Gouv<sup>es</sup> franç<sup>es</sup> et étrang<sup>es</sup>.  
**M<sup>me</sup> DUBAUSOY, 3 bis, r. d'Athènes, M<sup>me</sup> de confiance.**  
 Ameublement (broderies p<sup>r</sup>) Ouvrages de dames  
**M<sup>me</sup> CUCHET, 3, rue d'Aboukir, Paris.**  
 Appareils herniaires et orthopédiques.  
**DRAPIER et fils, 41, r. Rivoli. Sans succ<sup>es</sup>. Catai. 1<sup>er</sup>.**  
 Bébés, Jeux, Jouets, Cotillon.  
**CHAUFOUR, Au bonheur des enfants, 43, boulevard Malesherbes.**  
 Bégaiement et défauts de prononciation  
**Docteur CHERVIN, avenue Victor-Hugo 82, Paris.**  
 Billards et Billards-Tables.  
**BLANCHET-GUERET, 53, r. de Lancry, bandes am<sup>es</sup>.**  
 Boîtes et dragées pour baptêmes  
**JACQUIN FRERES, 12, rue Pernelle, PARIS**

**DEUIL A St-ROCH, 107, rue St-Honoré; DEUIL complet et soigné en 12 h. Prix modérés.**  
**FABRIQUE DE PASSEMENTERIES D'AMEUBLEMENT.**  
**Paris, A. LOUVET, 27, rue des Bons-Enfants.**  
**FAIENCES DE QUIMPER 46, r. Provence, Paris.**  
**LESSIVE-IRIS CHEZ TOUS LES EPICIERS**  
**G. CAMUS, 44, av. du Maine.**  
 Orfèvrerie de table.  
**P. CANAUX et C<sup>o</sup>, 30, boulevard Malesherbes.**  
 Relieurs.  
**MAGNIER (Ch.) et ses fils, rue de l'Estrapade, 5 et 7.**  
 Reliure en tous genres.  
**L. DARTUS, bureaux et ateliers, 6 et 12, r. Christiani.**  
 Thés.  
**C<sup>o</sup> Anglaise, 23, place Vendôme. Env. 1<sup>er</sup> un kilogr.**  
 Trousses, sacs et mallettes de voyage  
**10, rue Charlot, Paris**  
**P. SORMANI, CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO**

**MACHINE A ECRIRE DENSMORE**  
 meilleure dans le monde.  
 Catalogue franco.  
**WERNER Frères 85, rue Richelieu, Paris.**

**LIRE AU PHARE**  
 Nickelée, lumière dirigée égale 3 Bougies, brûle huitie 3 cent p<sup>r</sup> nuit. Envoyée avec mécanisme contre mandat-poste.  
**Paris 10<sup>e</sup> 65, Province 11<sup>e</sup> 90**  
**DECOUDUN, Paris, 101, Faub<sup>o</sup> St-Denis.**

**LITS, FAUTEUILS ET APPAREILS MECANIKES pour MALADES et BLESSÉS**  
 Les plus hautes Récompenses à toutes les Expositions.  
**DUPONT**  
 Fabricant breveté s. g. d. g. Fournisseur des Hôpitaux.  
**10, rue Hautefeuille PARIS (Près l'École de Médecine)**  
**CATALOGUE FRANCO**

**DIABÈTE SUCRE EDULCOR** Le seul permis aux Diabétiques par les autorités médicales.  
**OBÉSITÉ** Donne l'illusion du Sucre de Canne et n'en a pas les inconvénients. 2<sup>e</sup> la Boîte 100 doses, S. R. France Bourgeois, Paris  
**DIABÈTE**

**LOUVRE DENTAIRE** 75, rue Rivoli. — DENTS et DENTIERs d'une grande perfection. Brevetés, Diplôme d'Honneur de Paris. Guérison et reconstruction des dents et racines les plus cariées sans opération ni le moindre malaise. Soins très particuliers pour les enfants. Tout est garanti.

**LA SEMAINE COMIQUE, par Henriot.**



— Je tiens à me faire photographier avant de me livrer à mes exploits anarchistes... Le gouvernement, refuserait — après — de donner mon portrait aux journaux!

— Voilà douze ans que tu es député... tu ne parles jamais...  
 — Je demande sans cesse la parole!  
 — Les muets aussi!

— Nous n'avons pas de sujets de préoccupation... pourtant la question du Touat...  
 — Question qu'il importe de ne pas se fourrer dans l'œil!

Après le théatrophone le chambrophone, permettant aux députés de suivre les débats de la Chambre en gardant la leur!

**ASTHME Catarrhe de la Boîte 2 fr.** **Cigarettes ESPIC** par la Poudre

**BANQUE FEDERALE FRANCAISE**  
 sur HYPOTHEQUES, TITRES NOMINATIFS, SUCCESSIONS ouvertes, NUES-PROPRIETES, Usufruits, CAUTIONNEMENTS  
**55, r. de Châteaudun, PARIS**  
**E.-L.-B. de Rouville, directeur général**

**DAVIS** Nouvelle **Machine à Coudre Américaine**  
 LA PERFECTION POUR LA FAMILLE ET L'ATELIER  
 Se vend dans les 1<sup>res</sup> Maisons de Province.  
**AGENCE CENTRALE A PARIS 11<sup>e</sup> V. ANDRÉ 48, 8<sup>e</sup> SEBASTOPOL, 48**

**AUTOCOPISTE NOIR** Imprimez vous-même Circulaires, Dessins, Musique, Photographie  
**50,000 APPAREILS VENDUS. — SPECIMENS FRANCO**  
**C<sup>o</sup> FRANÇAISE de l'AUTOCOPISTE, 9, Boul. Poissonnière, Paris.**

**Étrennes: VINCENT FILS**  
**31, rue du Château-d'Eau, Paris**  
 CHARRETTES ANGLAISES: Charrettes mécaniques attelées d'un cheval. Voitures de poupées. Tricycles et bicyclettes. Chèvres vivantes.  
 Catalogue Jouets franco.

**Delton**  
 24, Boul<sup>d</sup> des CAPUCINES — PARIS

**BOITEUX PAR COXALGIE** APPAREIL ORTHOPÉDIQUE supprimant toute apparence de difformité. **H. BLEUZE, 29, rue Taitbout, Paris.**

**PRIX DE FABRIQUE — CHOIX CONSIDÉRABLE**  
**Comptoir Général**  
 Suspensions Bijouterie  
 LAMPES COLONNE ORFÈVRERIE  
 Bronze d'Art ARGENT & METAL  
 et d'Ameublement Coutellerie  
**MARBRES HORLOGERIE**  
**9, BOUL<sup>d</sup> POISSONNIÈRE (COIN DE LA RUE DU SENTIER) PARIS**  
**ENVOI FRANCO du TARIF-ALBUM**

**INSTITUTION CHEVALLIER**  
 Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS  
**4353 ADMISSIONS AUX BACCALAURÉATS**  
 Années Scolaires { 1886-87, deux cent soixante-deux élèves reçus.  
 1887-88, deux cent soixante-trois élèves reçus.  
 1888-89, deux cent cinquante-neuf élèves reçus.  
 1889-90, deux cent soixante-dix élèves reçus.  
 1891-92, deux cent soixante-treize élèves reçus.  
 L'Institution doit ses succès à sa discipline et à la large organisation de son enseignement.  
**Cours d'ENSEIGNEMENT MODERNE. — Préparation à l'INSTITUT AGRONOMIQUE. — Cours spéciaux pour AVRIL.**

**POUDRES ROSE SACHETS**  
**5, Faubourg Saint-Honoré, Paris**  
**HENRY - A LA PENSÉE**  
 Catalogue Parfumé envoyé franco.

**CORS AUX PIEDS** CORICIDE RUSSE  
 Parle PH<sup>o</sup> CENTRALE, 1<sup>er</sup> Montmartre  
 Plac. 2 fr. — 1<sup>er</sup> fac. 4 fr. 20

**IRIS** de FLORENCE VÉRITABLE.  
**24, rue des Lombards, Paris.**

**ASI FILAU PATRIOTE**  
 MARQUE DÉPOSÉE  
 Dans toutes les maisons de mercerie, demandez le **FIL AU PATRIOTE** et réclamez le calendrier offert aux acheteurs.

**MÉDAILLE À L'EXPOSITION UNIV. PARIS 1889**  
**UNION FRANÇAISE DES OUVRIERS HORLOGERS**  
 Montr<sup>e</sup> Argent (DE BESANCON) Homme ou Dame, 19<sup>e</sup>  
**REVEIL** garanti 3 ans toutes fonctions, 7/75.  
 Deton<sup>o</sup> 1/85, Mign<sup>o</sup> 6/25  
**REMONTOIR** acier, POUR DAME, 11/75  
 hom. 13/50; diam. 18/50 garantis 3 ans.  
 M. nires Or, Argent, tous genres, tous prix. Catalogue gratuits. 4<sup>e</sup>, Direct. 2 r. St-Antoine, Besancon.  
 Envoi franco c. mandat-p<sup>r</sup> (ajouter 50 c.) Atelier spécial de réparation.

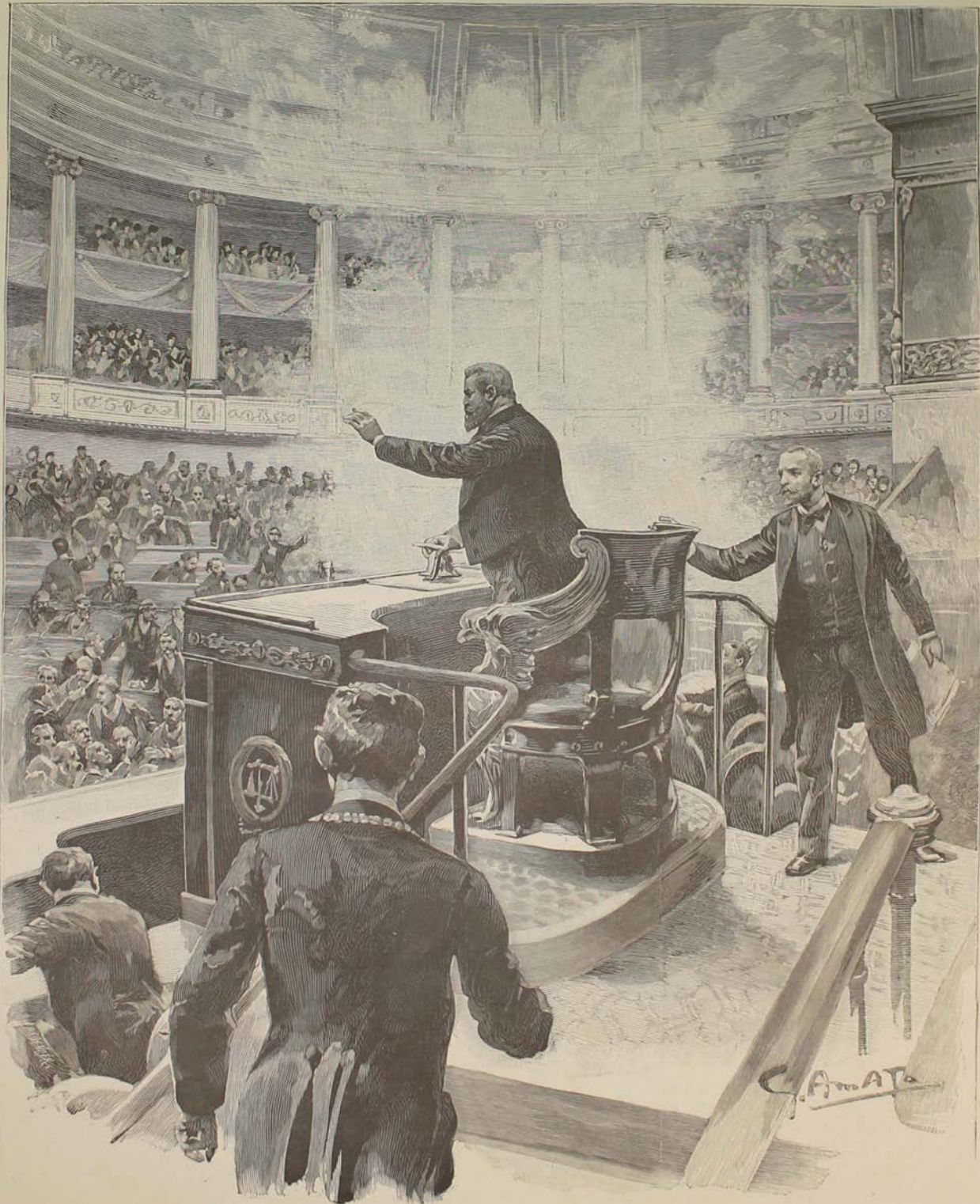
**LA VOGUE DONT JOUIT LE COALTAR Saponiné LE BEUF**  
 comme Désinfectant hygiénique, est due à ses propriétés antiseptiques, microbicides et cicatrisantes qui l'ont fait admettre dans les hôpitaux de la ville de Paris. La **Médecine Vétérinaire** a trouvé également de nombreuses applications à faire de cet excellent produit (plaies, ulcères, maladies de la peau, cocotte, etc.) dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations. — Exiger le véritable nom.

# L'ILLUSTRATION

Prix du numéro : 75 cent.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1893

51<sup>e</sup> Année. — N° 2651



EXPLOSION D'UNE BOMBE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
M. LE PRÉSIDENT DUPUY : « Messieurs, la séance continue »



## A SÉANCE CONTINUE!

Savez-vous bien que ces simples mots, jetés à une Chambre toute pleine encore de la fumée d'une explosion et tachée du sang des blessés, ont une grandeur qui n'est point commune? C'est décidément un homme, ce professeur auvergnat, qui ne se contente pas d'avoir enseigné l'histoire romaine, mais qui la met en pratique et ajoute une page très peu vulgaire aux annales de ce temps-ci. On lui a crié: « Vive Dupuy! » Il méritait bien l'ovation. Je ne sais pas, depuis Boissy d'Anglas, beaucoup de présidents qui se soient montrés plus dignes d'incarner la représentation nationale.

Et il faut dire que le Bureau et toute la Chambre ont fait bonne et digne contenance. Il y a encore du courage en France. Et la séance continue aussi dans Paris! c'est-à-dire la vie courante, l'existence d'habitude, celle des théâtres et des concerts, des réceptions académiques et des fêtes intellectuelles. On n'a pas peur. Nous sommes peut-être moins nerveux que nous ne le disons nous-mêmes. C'est que nous en avons tant vu, tant vu, depuis quelques années! On se blase.

Pourtant ce qui se passe est un peu bien extraordinaire. Le monde est livré aux fous. Un huissier du Sénat tire sur une vendeuse de cigarettes, dans les murs mêmes où siègent nos pères conscrits. Une aliénée, persécutée, loge au docteur Gilles de la Tourette, qui est le plus aimable des savants, une balle dans la tête, ou plutôt, Dieu merci, elle essaie de la loger. On jette du haut d'une tribune une marmite devenue fulminante et remplie de clous sur les bancs de nos députés. Vraiment l'heure est bizarre et inquiétante.

Il faut l'étonnant ressort de notre race parisienne — où se viennent fondre toutes les races de la province — pour que ces tragédies ne soient même pas prises au tragique. Le Parisien s'est dit :

— Eh bien, ils choisissent étrangement leur moment. Voilà le jour de l'an. On réclamait autrefois la trêve des confiseurs; on se contenterait aujourd'hui de la trêve de la bombe.

On vit comme on peut et, de plus en plus, on s'habitue à ces imprévus sinistres. Le bon gros Laurent, l'acteur autrefois populaire, emporte une partie de notre gaieté, et, comme ce mourant qui disait à un ami: « Ce qui me console, c'est que, la-haut, je n'entendrai plus parler du Grand Français! » le comédien qui nous amusait si fort dans le *Bossu* a pu se dire: « Ce qui m'enlève de mon chagrin, c'est que, dans l'autre monde, je n'entendrai plus parler de dynamite! »

Il était bien divertissant ce Laurent, énorme comme un potiron et fin comme abeille. Je ne l'oublierai jamais dans ce rôle de Passepoil où il donnait si drôlement des nouvelles de M. de Peyrolles, jeté à la Seine par lui et le compère Cocardasse :

— Il va bien, M. de Peyrolles! Il doit être maintenant entre Rouen et le Havre!

Dans *Patrie*, où il jouait le sonneur, il se montra plus que comique. Laurent amena à mes yeux une vraie larme. Que c'est loin, ce soir-là! Et c'était hier.

Les acteurs sont rapidement oubliés. Mais il faut être juste: ils mangent leur gloire en voyage. Ils ont, de leur vivant, des succès que leur envieraient des gens de génie. Les reporters ne nous ont-ils pas appris que, dans la pièce nouvelle de M. Pailleron à la Comédie-Française, M. Coquelin cadet jouerait le rôle de... Coquelin cadet? Et sur une affiche imprimée, ne lit-on pas présentement ce titre: *Emilienne aux Quat'-s-Arts*, et voit-on pas, sur la scène, M<sup>lle</sup> Emilienne d'Alençon représenter le personnage... d'Emilienne d'Alençon? Ce n'est pas nouveau. On donnait autrefois au Palais-Royal un vaudeville qui s'appelait tout net *Grassot embêté par Ravel*. Et, en effet, Ravel y embêtait Grassot. Mais jamais l'importance attribuée au comédien n'a été plus grande. Les acteurs forment déjà un Etat dans l'Etat.

Et l'Académie? Elle est bien moins courue qu'une première. Cependant, cette fois, tous les salons orléanistes ont été attirés par la réception de M. Thureau-Dangin, l'auteur de *l'Histoire de la monarchie de juillet*, un de ces livres qui font honneur à

ceux qui les écrivent et d'autant plus qu'ils ne s'adressent guère au gros public.

Il y avait, du reste, quelque chose de piquant, comme on dit là-bas, à voir M. Jules Claretie recevoir l'ami du duc de Broglie et de M. d'Haussonville. On s'attendait à des malices. Mais, sous la coupole, le temps des épreuves est passé et on ne soumet plus le récipiendaire à des épithètes acérées comme des épines. Les fleurs de rhétorique n'ont plus d'épines. La curiosité du public y perd, mais la confraternité y gagne. Je parierais que si M. Zola arrive au fauteuil on ne lui fera même pas payer ses audaces d'autrefois par des plaisanteries académiques. Les pointes d'aiguilles sont émoussées et peut-être abolies.

Au fond c'est dommage. L'art des réponses est une chose bien française. J'en trouve une très jolie dans une *Vie de Mgr de Miollis* que Mgr Ricard vient de publier. L'évêque Miollis, c'est l'évêque de Digne, et l'évêque de Digne c'est l'évêque Myriel des *Misérables*. L'auteur de cette biographie accuse Victor Hugo d'avoir odieusement dénaturé le portrait de Mgr Miollis. Je trouve, moi, que l'évêque Bienvenu du poète ressemble fort au prélat de l'histoire.

— Est-ce de Victor Hugo ou de Mgr Ricard le trait que voici? Le supérieur du séminaire de Digne demande à voir, à l'évêché, Mgr Miollis. Ordinairement matinal, l'évêque est couché. Le supérieur insiste, entre, et, voyant le prélat encore au lit, le réprimande un peu :

— Si je suis coupable, répond Mgr Miollis, prenez-vous-en à ma culotte. Je n'en ai qu'une et on la raccommode!

Et la riposte dont je parlais!

Un jour, un prêtre mécontent, à qui l'évêque avait assigné un petit poste perdu dans les montagnes, lui dit :

— Quoi! Monseigneur, à moi, avec mon besoin d'activité, vous me donnez une cure de cent âmes?

— Eh! mon cher abbé, répond l'évêque, votre ange gardien n'a que vous pour paroisse, et il trouve qu'il en a bien assez!

Ce sont de ces traits que l'auteur des *Misérables* eût et a recueillis et il serait parfaitement injuste de dire qu'il les a odieusement travestis. C'est la romanesque figure de Mgr Myriel qui donne du prix à la noble figure historique de Mgr Miollis.

L'actualité, déesse passablement ironique, amène sous ma plume, après le nom de l'évêque de Digne, celui de M<sup>me</sup> Léonide Leblanc. Les journaux ont annoncé, cette semaine, que la comédienne à demiretraitée était gravement malade après avoir subi une douloureuse opération, et j'ai lu dans le *Paris* un article ému où l'auteur, en souhaitant le rétablissement de l'actrice, rappelait le temps où elle recevait dans son hôtel de la rue d'Offémont les peintres et les poètes.

M<sup>me</sup> Léonide Leblanc voulait, en effet, avoir un salon et elle avait assez d'esprit vrai et de bonne grâce pour en faire les honneurs à M. Jean Richépin, à M. Armand Silvestre, ou à M. Poilpot. Les musiciens se mettaient au piano et improvisaient, les poètes écrivaient des dédicaces et des sonnets à Léonide Leblanc et, bibliophile et collectionneuse, la jolie femme faisait donner de splendides reliures aux volumes où Armand Silvestre et ses amis avaient rimé des dédicaces en son honneur.

Un matin d'hiver, un lendemain de Noël où devait avoir eu lieu chez la comédienne quelque réveillon très select, je me rappelle avoir passé par la place Malesherbes, alors toute couverte d'une épaisse couche de neige. Neige blanche, épaisse, brillante, sur le fond de laquelle se détachait, en silhouette noire, la statue de bronze du père Dumas. Et, en gros caractères, sur la neige sans tache d'une des plate-bandes qui entourent le socle du romancier, je vis telle Déruchette avait écrit le nom de Gilliat sur la neige de Guernesey dans les *Travailleurs de la mer*, je lus ces mots tracés par quelque peintre, pianiste ou poète, épris de son amphitryonie :

— J'aime Léonide!

Il y a longtemps, et l'inscription est effacée, et la neige est fondue. Mais je vois encore ces grandes lettres en caractères romains tracées sur le manteau de neige blanche. Qui les avait écrits, ces mots? Qui avait confié à la terre cet avenu assez souriant? qui, au lendemain du réveillon, avait proclamé ce nom, dans un enthousiasme où le cœur sentait le champagne? Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais su. Mais l'auteur de cet avenu graphique — ciseleur de rimes ou poète de l'aquarelle — sera bien étonné d'apprendre qu'un passant a épilé son inscription que le premier rayon de soleil devait

effacer. Il n'y pense plus, sans doute, le poète. Et si les prophètes pessimistes des journaux se fussent accomplis, il se fût contenté de dire :

— Oh! cette pauvre Léonide!

C'est ainsi. La neige fond vite à Paris, et le mot, le véritable mot de la situation est (avec moins de bravoure et plus d'égoïsme) le mot de Charles Dupuy :

— La séance continue!

Elle continue, et à d'autres!

Fort heureusement pour M<sup>me</sup> Léonide Leblanc, la vie continue aussi et les articles des journaux étaient prématurés. La destinée de cette femme est une des plus curieuses de ce temps, et si elle souffre d'un mal, c'est peut-être de ne plus reparaitre sur ces planches où elle fut adulée. Elle a rêvé la Comédie-Française. Pourquoi n'y est-elle pas entrée? Elle y eût joué Marivaux tout aussi bien qu'une autre.

Mais vraiment, j'ai beau parler de ce qui est le courant habituel de la vie parisienne, le théâtre, les comédiennes, les revues de fin d'année, ma pensée ramène ma plume vers ce drame de samedi dernier et la figure de l'anarchiste Vaillant se dresse entre mon papier et moi.

Figure peu énigmatique, celle-là, et qui n'a pas la sauvagerie robuste d'un Ravachol. Celui-là était le meurtrier dans toute son audace. Vaillant est le politicien qui va au crime non par instinct brutal, mais par réflexion. C'est le phraseur qui passe de la philosophie — ô philosophie de Choisy-le-Roi! — à l'action, parce que le cerveau plein de haine et non le sang plein de fer le conduit. Ravachol était un ignorant singulièrement et je dirai effroyablement éloquent. Le manifeste qu'il voulait lire à l'audience de Saint-Etienne n'avait pas la moindre orthographe, mais gardait le mouvement, l'accent terrible d'un cri de révolte.

Auguste Vaillant est le type du déclassé dont la demi-instruction surexcite la vanité. On le retrouve ça et là, tantôt courtier en café, tantôt instituteur, tantôt secrétaire de groupes. Et philosophe, encore une fois! Voilà un mot dont on a terriblement abusé: *Philosophe!* Mais, s'il est des philosophes qui enseignent la sagesse et la résignation, celle que Vaillant professait ne me semble pas de cette école. Philosophie pratique s'il en fut, la *socialisation* de la société. La prise de possession de la vie et du bien du voisin. Et allez donc! Ote-toi de là que je m'y mette!

Platon n'avait pas prévu cette philosophie-là, mais c'était un fameux serin, ce Platon dont la *République* ne caressait pas l'anarchie.

Voilà maintenant le duel bien et dûment déclaré. Les agents de police, ceux qu'on appelle les *vaches*, contre les *anarchos*, ceux qu'on appelle les martyrs. L'agent Colson tombe dans la lutte. D'autres le remplacent et la séance continue. Les compagnons chantent la *Ravachole* (dont je n'invente point les paroles) :

Dansons la Ravachole.  
Vive le son, vive le son,  
Dansons la Ravachole.  
Vive le son  
D'explosion!

Mais les *servots* mettent la main au collet de quelques chanteurs. L'autre jour, l'anarchiste Marchant dit Albert, arrêté sur les toits où il s'était réfugié pour complicité dans le meurtre de l'agent Colson, dit à M. Goron, chef de la sûreté :

— Ah! on a fait sauter l'aquarium? Eh bien, c'est le meilleur moyen de faire le renouvellement partiel!

L'aquarium, c'est la Chambre.

Ces anarchistes sont facétieux. Ils ont d'ailleurs, en tant que gens d'esprit, des imitateurs parmi les jeunes littérateurs qui trouvent que ces explosions sont dramatiques et ont de l'allure. L'un de ces esthètes n'écrivait-il pas, l'autre jour :

— Qu'importent les victimes si le geste est beau? Victor Hugo a chanté

Le geste auguste du semeur!

mais il parlait du semeur de blé, non du semeur de bombes. Tout cela prouve qu'il y a bien des détraqués, bien des poseurs, bien des envieux, bien des scélérats, dans notre pauvre monde moderne. Mais on y trouve aussi, et en plus grand nombre, bien des braves gens, bien des honnêtes, bien des dévouements, bien des vertus et bien des courages. Oublions les marmites et surveillons le pot au feu.

La séance continue!

RASTIGNAC.

## LA « PETITE ÉGLISE »

Un jour que Dominique de Pradt, évêque concordataire de Poitiers, entretenait Napoléon des craintes que lui inspirait le développement du schisme, connu depuis 1801 sous le nom de *Petite Eglise*, l'empereur hocha la tête et répondit dédaigneusement :

— Votre zèle vous emporte, monsieur l'évêque; il ne s'agit point là, comme vous dites, d'un incendie, mais d'un simple feu de paille qui s'éteindra quand je voudrai.

Le feu de paille dure encore; il ne jette plus, il est vrai, que des lueurs vacillantes; son foyer d'action s'est singulièrement affaibli. Il vit toujours, pourtant. Mais différents symptômes, tels que la récente lettre encyclique adressée par Léon XIII à Mgr Juteau, évêque de Poitiers, pour le charger de rouvrir les négociations avec les dissidents de la *Petite Eglise*, permettent d'inférer sûrement sa toute prochaine et définitive extinction. La mort même de Mgr Juteau, frappé d'apoplexie foudroyante le 25 novembre dernier, n'aura fait que suspendre les pourparlers, ils seront repris incessamment par Mgr Coullié, titulaire du siège primatial de Lyon depuis le 15 juin 1893, et à qui la prévoyance de Sa Sainteté avait attribué déjà un droit de haute surveillance sur le marché des négociations. Ainsi l'année qui vient verra probablement la fin du schisme.

Ce schisme, on le connaissait assez mal jusqu'ici : d'aucuns le croyaient terminé; d'autres assuraient que les derniers tenants de la *Petite Eglise* s'étaient fondus, vers 1860, dans l'*Eglise apostolique* de l'abbé Auzou; certains enfin s'imaginaient qu'il fallait distinguer dans le schisme et n'y point confondre les *béournés* avec les *filochois*, ou les *puristes* avec les *enfarinés*. L'ignorance était poussée si loin qu'au sentiment de Cayla *Petite Eglise* signifiait pour un grand nombre de contemporains « liberté religieuse, tolérance, progrès, émancipation du clergé ». C'est exactement le contraire qu'il eût fallu dire.

La *Petite Eglise* date, en fait, de la Révolution; mais son existence nominale remonte seulement aux préliminaires du concordat. Ces préliminaires avaient rencontré, comme on sait, la plus violente opposition chez les anciens évêques insermentés : le 20 novembre 1801, une bulle prononça leur déchéance et opéra une nouvelle division des diocèses français. Ce faisant, Pie VII avait-il excédé ses pouvoirs? De bons esprits le pensent. Lui-même ne le niait point et concédait, dit un historien, « que le droit dont il avait fait usage était douteux ». Quoi qu'il en soit, trente-huit évêques refusèrent quelque temps de se soumettre à « l'arbitraire pontifical ». La plupart y vinrent cependant et il ne resta plus qu'un petit noyau de protestataires, parmi lesquels Mgr de Lauzières-Thémines et Mgr de Coney, évêques déchus de Blois et de la Rochelle. Encore ce dernier donna-t-il en 1816 sa démission d'évêque protestataire. Mais la *Petite Eglise* était presque majeure à cette époque, et le désistement d'un de ses chefs les plus aimés et qui, avec Mgr de Thémines, avait le plus contribué à la propagation de la doctrine, ne lui porta pas le coup mortel qu'on en attendait.

Rien de plus orthodoxe au fond que cette doctrine de la *Petite Eglise* sur laquelle on s'est si longtemps mépris, et si singulièrement. Les premiers dissidents ne changeaient pas un *iota* au dogme catholique et romain. Ce qu'ils refusaient d'admettre, c'est que le pape procédât, par le Concordat de 1801, à une nouvelle division des diocèses, qu'il dépossédât de leurs sièges épiscopaux plusieurs des anciens titulaires, que le serment civique fût dorénavant exigé de tous les membres du clergé, enfin que la « spoliation » commise par les acquéreurs de biens dits nationaux se trouvât consacrée et en quelque sorte légitimée dans un article spécial. A ces différents griefs s'en joignait un autre, qui découvrait chez les dissidents un zèle quelque peu excessif : ils reprochaient au pape d'avoir, d'un commun accord avec Bonaparte, supprimé un certain nombre de jours fériés, dont la fête du Saint-Sacrement reportée du jeudi au dimanche.

C'est sur ces revendications, moins anodines qu'on ne le pourrait croire d'abord, que s'établit le

schisme. La plupart des évêques protestataires appartenaient aux départements insurgés contre la Révolution. Ils y disposaient d'un clergé nombreux, remuant et hardi, qui, en beaucoup d'endroits, tenait tête au clergé concordataire. Les abbés Dubois, dit Clément, Basnier, Jolly, Blanchard, Navières de Laboissière, en Normandie; Guéniveau et Texier, dans le Poitou; Filoche, en Touraine; Thoissier, dans le Blaisois; Fleury, dans le Maine; Delhom, dans le Rouergue; de Bournissac, en Provence; Marion, dans le Dauphiné; de Juvigny, en Bretagne, et les frères Bonjour, en Bresse, marquèrent parmi les plus déterminés apôtres de la foi nouvelle. Le nom de quelques-uns d'entre eux demeura aux groupes qu'ils avaient fondés (ainsi les *clémentins*, les *bonjouristes*, les *filochois*); ailleurs on s'en tint au terme général de *dissidents* (Poitou et Vendée); mais dans la Gascogne, le comté de Foix, le Cotentin, le Rouergue, la Bretagne, etc., il fallut compter avec la malice populaire qui préféra et imposa les appellations plus pittoresques d'*illuminés*, de *chambristes*, de *béournés*, d'*enfarinés* et de *louisets*. Rien, au reste, en dehors du titre, ne devait distinguer primitivement, les uns des autres, ces différentes associations; ou plutôt les unes et les autres faisaient partie d'une même communion fortement conçue et organisée : la *Petite Eglise*. S'il arriva qu'en certains diocèses, des fanatiques, des visionnaires, ou gens plus équivoques encore, se mêlèrent au mouvement dissident et faillirent à le dévier, ce fut, malgré tout, la très grande exception. Les extases enfantines de M<sup>lle</sup> de Rasset, hydropique et percluse, qu'on voyait dans l'extrême vieillesse toute vêtue de blanc, en souvenir de sa guérison obtenue un jour de Fête-Dieu; les grotesques prophéties de l'abbé Marion annonçant à ses ouailles un autre déluge universel dont une montagne des environs de Grenoble, la Parménie, qui lui appartenait et qu'il leur détaillait au pied carré, serait le nouvel Ararat; le crucifiement public, dans une église de Fareins, d'Etienne Thomasson, vierge et martyre, laquelle troqua ce rôle quelques mois plus tard contre celui de mère et nourrice d'un messie n° 2; plus près de nous, enfin, les pratiques politico-religieuses de telle supérieure de congrégation féminine, à l'effet de frayer les voies au futur Charles XI, ce sont là, sans doute, dans l'histoire de la *Petite Eglise*, autant d'accidents fâcheux, mais jusqu'à un certain point inévitables, et contre lesquels s'élève, témoigne et proteste hautement l'existence par ailleurs si correcte et si digne de la grande majorité des dissidents.

On pense bien que, sous un régime comme celui du premier empire, l'organisation d'une église, si manifestement hostile aux institutions établies, ne devait pas s'opérer sans rencontrer quelque résistance. Il manquait à la *Petite Eglise* d'être persécutée; elle reçut bientôt ce baptême des religions naissantes. Les femmes y étaient en très grand nombre; elles y apportaient, comme toujours, un prosélytisme extraordinaire, où entraient pour autant la ferveur religieuse, l'excitation du mystère et leur naturel esprit de sacrifice : *schismatum et hereseon initium vel finis mulier*. Ce furent les plus touchantes martyres du monde. On vit une M<sup>lle</sup> de Rasset obligée de chercher un refuge dans les bois; une M<sup>lle</sup> de la Rochejacquelein, la fameuse « tante de M. Henri », enlevée et déportée, cependant qu'un ordre du comte Beugnot précipitait aux Madelonnettes la très respectable M<sup>me</sup> d'Ancoart. A vrai dire, les prêtres anti-concordataires n'étaient guère mieux traités. On les traquait impitoyablement un peu partout; même sous la Restauration, l'abbé Jolly, prêtre dissident du Pollet, était arrêté pour avoir célébré la messe « clandestine »; en juin 1828, autre procès à tapage dirigé contre les *Louisets* de Bretagne et qui amenait la condamnation de l'abbé de Juvigny à deux cents francs d'amende.

Ces mesures de rigueur donnèrent l'éveil aux dissidents qui redoublèrent de précautions. On veilla plus soigneusement au secret de la confession nouvelle. Le culte, qui n'en différait point autrement des manifestations extérieures du culte romain (du moins tant que la *Petite Eglise* eut des prêtres à elle), ne pouvait, sous le premier empire, se célébrer dans les églises urbaines ni dans les chapelles des manoirs. On fit choix, dans les campagnes, de quelque ferme isolée; dans les villes, d'une maison écartée et sûre, où les chants, la liturgie solennelle des offices dominicaux, n'attirassent point l'attention. Après l'empire, les choses changèrent un peu. Les dissidents ne mirent plus

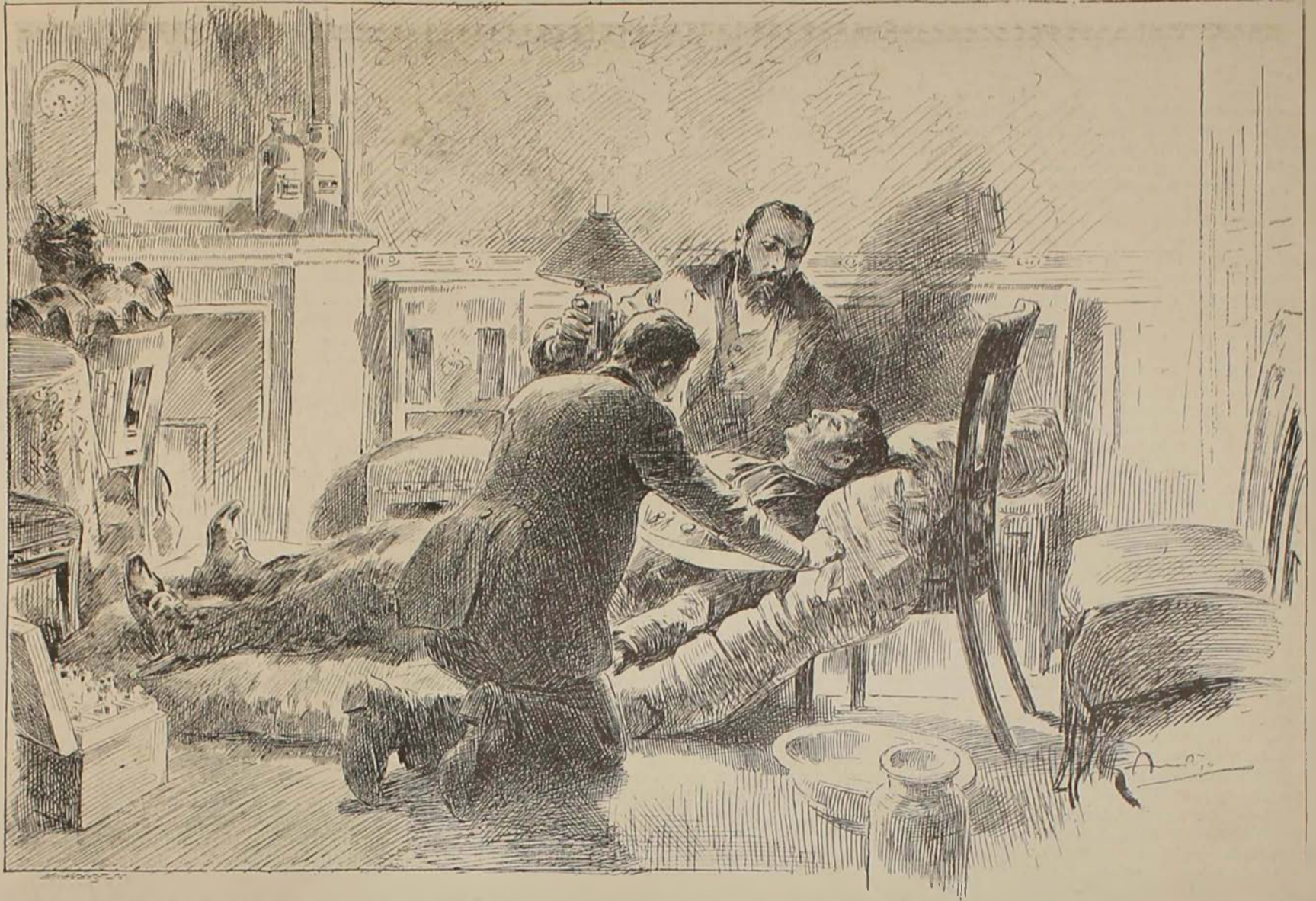
autant de soin à se cacher. On connaissait leurs lieux de réunion; à Paris même, ils en avaient jusqu'à ces derniers temps trois ou quatre dans les paroisses de Saint-Séverin et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Cependant la mort de Mgr de Thémines survint inopinément à Bruxelles en 1829. Avec lui s'éteignait le dernier évêque de la *Petite Eglise*, celui qu'on a pu nommer justement le père et le docteur universel et dont les lettres et instructions, publiées pour la première fois, il y a quelques jours, par le R. P. Drochon, jettent un jour si curieux sur l'état d'esprit de la dissidence. La *Petite Eglise* n'eut plus d'évêques, quoique Cayla prétende qu'il y en avait encore au moins un à Toulouse, en 1873. Il lui resta ses prêtres. Ils s'éteignirent à leur tour, un à un, usés par la lutte et les mortifications. Ce fut pour la *Petite Eglise* une épreuve sans précédent, la plus amère qu'elle ait connue. On crut que les dissidents allaient rentrer dans le giron de l'Eglise romaine; on se trompait : ils continuèrent comme par le passé à refuser les secours du clergé concordataire, avec qui Mgr de Thémines leur avait défendu de communiquer *in divinis*. Plus libres sous des institutions moins sévères, ils avaient et ils ont encore aujourd'hui leurs chapelles à eux, (à Courlay, Cirières, la Plainelière, Puytarreau, Montigny, etc.), non desservies, mais où ils se réunissent ouvertement, prient en commun et font les simulacres du culte. En 1860, quand il ne leur demeurait plus que deux ou trois vieux prêtres impotents, c'était une chose touchante de les voir accourir vers eux, en procession, de tous les points de la dissidence, pour recevoir les sacrements. Et quand ceux-là eurent disparu à leur tour, ce furent des laïques, hommes ou femmes, des « sœurs », comme elles se qualifient, et vivant, en effet, sous une discipline monastique extrêmement rigoureuse, qui prirent la direction spirituelle de la *Petite Eglise*. Aujourd'hui leur principal chef est un fabricant de soieries, M. Marius Duc, vice-président de la chambre de commerce de Lyon, désigné officiellement dans la lettre de Léon XIII comme le représentant le mieux accrédité de la dissidence. Mais ils ont, d'après le R. P. Drochon, d'autres chefs et sous-chefs de groupes : M. Bertaud-Texier, à Cirières; M<sup>lle</sup> Gonin à Gontaud; M. Muret, un ex-jardinier, et M<sup>lle</sup> Saboureaux, à Toncins, etc. La lettre du Saint-Père ne les nomme pas. C'est avec M. Marius Duc, seul en titre, que Mgr Coullié devra poursuivre les négociations : de leur accord dépend la rentrée des dissidents dans le giron de l'église romaine.

A vrai dire, bien des tentatives avaient été déjà faites dans ce but, et notamment par Mgr Pie. Un certain nombre de conversions avaient aussi été obtenues par l'entremise de prédicateurs dévoués, tels que l'abbé Renaudin, l'abbé Dubouis, l'abbé Servières, l'abbé Sibou, le R. P. Drochon lui-même, qui, après avoir combattu sur place la *Petite Eglise*, en est devenu, dans la retraite, le scrupuleux et très impartial historien. Mais ces efforts, pour heureusement combinés qu'ils fussent, n'avaient pas beaucoup mieux abouti jusqu'ici que l'essai de réconciliation tenté au concile de 1869 par l'évêque d'Oran, Mgr Callot. Si les dissidents de Bretagne, du Maine, du Blaisois, de la Touraine, du Languedoc, du Dauphiné, etc., se sont ralliés il y a beau temps à l'église romaine, si l'on ne compte qu'un nombre infini d'anti-concordataires à Sainte-Cécile, près Villedieu-les-Poêles, à Noves, à Saint-Maximin, à Charolles, à Marmande, à Saint-Jean-Bonnefonds, à Lyon, à Paris, etc., les dissidents de la Bresse sont encore plus de deux cents et le Poitou en compte à lui seul près de trois mille. On voit que la bataille était loin d'être complètement gagnée.

Mgr Coullié réussira-t-il là où avaient échoué ses prédécesseurs? Léon XIII, dans son chaleureux appel aux égarés de la *Petite Eglise*, sera-t-il plus heureux que Grégoire XVI, Léon XII et Pie IX? Tout le fait espérer. Une assemblée générale, provoquée par la lettre du Saint-Siège, s'est tenue, il y a quelques semaines, au hameau de la Plainelière. Différentes propositions y ont été agitées. Le désaccord entre catholiques romains et dissidents ne porterait plus, nous dit-on, que sur un mot : celui de *schismatiques*, infligé par les premiers aux dissidents, et que ceux-ci repoussent comme une injure et une condamnation. Un mot n'est jamais qu'un mot. Si la curie romaine est aussi désireuse qu'on l'affirme de voir aboutir les négociations, c'est peut-être le moment pour elle de recourir au *Dictionnaire des synonymes* : la *Petite Eglise* aura vécu.

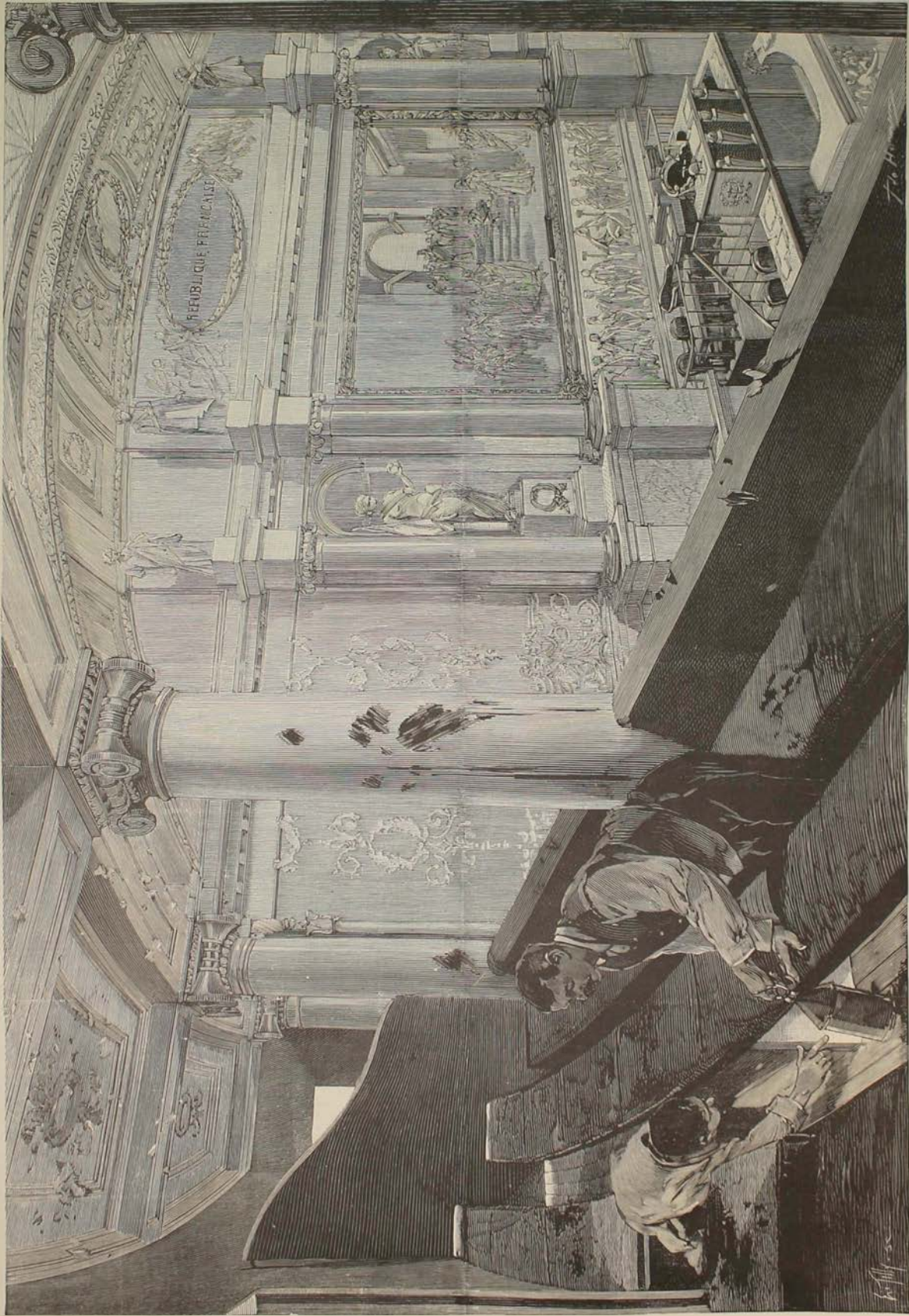
CHARLES LE GOFFIC.



L'EXPLOSION DU PALAIS-BOURBON. — L'abbé Lemire recevant les premiers soins dans le 3<sup>e</sup> bureau converti en ambulance



L'EXPLOSION DU PALAIS-BOURBON. — Le public s'enfuyant des tribunes après l'attentat.



L'EXPLOSION DU PALAIS-BOURBON. — Les employés du Laboratoire municipal cherchant les débris de l'engin dans les tribunes.

## LA TANTE HÉRISSEON

NOUVELLE

Les deux jeunes cavaliers, deux gommeux montés sur des bêtes de prix, éclatèrent de rire en quittant la route de Vichy pour prendre celle qui conduit à la forêt.

— Non! regarde ce cheval!

— Et l'homme qui est dessus!

Et le rire les reprit, intarissable.

Certes, ces deux jeunes gens manquaient de générosité, mais il faut bien convenir aussi que Cyrille, le domestique de M<sup>lle</sup> de Saint-Juirs, faisait singulière figure sur la jument *Leda*, derrière sa jeune maîtresse, dont la silhouette d'amazone se dessinait à une vingtaine de mètres.

— Eh! mon ami!

Cyrille, sans défiance, se retourna sur sa selle et retira sa casquette. Loin de désarmer les railleurs, cette politesse excita leur moquerie. Cyrille, mal rasé, les favoris coupés en étages, les regardait de ses yeux bleus tout ronds. L'idée ne pouvait lui venir qu'on se moquât de lui. Pour accompagner « mademoiselle » dans sa promenade matinale, il avait brossé sa livrée gros bleu, le matin même. Sans doute, la couleur en était passée, les boutons de cuivre en étaient ternis, les coutures, forcées, laissaient voir le fil que le soleil et le temps avaient jauni; sans doute, elle était trop longue et trop large; mais Cyrille ignorait tout cela, parce que sa femme, avant de le laisser partir, l'avait « passé en revue », comme il disait, et qu'elle avait déclaré ensuite qu'il « était beau comme un astre ».

Qu'est-ce donc qui pouvait faire rire ces messieurs? Ce n'était pas *Leda*, assurément. Elle était couleur « cheval de d'Artagnan »; mais Cyrille n'aurait jamais cru qu'on pût rire de cette bonne vieille jument, aussi mal rasée que son maître, c'est vrai, mais travailleuse comme lui et, pas plus que lui, ne trouvant extraordinaire qu'on l'employât aujourd'hui à rentrer les foin et demain à suivre une amazone à la distance réglementaire. L'homme et la bête avaient d'ailleurs, pour la svelte jeune fille, une admiration égale et une égale soumission; tous deux l'avaient connue toute petite et l'avaient laissé jouer sur leur dos avec une pareille patience.

— Eh! mon ami! pardon... Ce cheval est-il engagé pour les courses de Longchamps?

— Tu ne vois donc pas, dit l'autre, que c'est un grand trotteur...

— Russe.

— Combien de prix avez-vous gagnés, déjà?

— Je vous en offre cinq cents louis!

— Moi, mille! mille! deux mille!

— Avec le cavalier, alors.

— Et la livrée!

Cyrille ne répondait pas, mais il était devenu tout rouge et il pressa un peu *Leda* pour se rapprocher de sa maîtresse. Le pauvre! il était encore plus risible au trot, que *Leda* avait un peu dur. C'était pour lui une succession de secousses brutales et essoufflantes. La jeune fille s'était aperçue de sa mésaventure, car elle avait rendu la main à son cheval et fait signe au brave garçon.

Les jeunes gens n'eurent pas de peine à ne point se laisser distancer.

— C'est une course, alors!

— Un rallye-paper!

— Comme il fait bien la bête!

On était dans la forêt.

M<sup>lle</sup> de Saint-Juirs entendait maintenant les fades plaisanteries des deux personnages. Sentant que la fuite était impossible, brusquement, elle fit voler son cheval et attendit.

C'était une grande et belle jeune fille. La promenade, l'air vif et aussi l'indignation avaient animé son teint et donné de l'éclat à ses yeux bleus. Les narines délicates de son nez battaient comme un cœur d'oiseau blessé, elle mordait sa lèvre et se tenait presque debout sur son étrier, la cravache à moitié levée, toute frémissante de colère.

Les cavaliers avaient mis leurs pur sang au pas et s'avancèrent un peu penauds, mais gardant aux lèvres un sourire narquois. L'un d'eux allait ouvrir la bouche. Il n'en eut pas le temps, car un jeune homme à cheval venait de déboucher du taillis derrière eux, et, avant qu'ils aient eu le temps de se reconnaître, il avait enveloppé leurs montures de deux vigoureux coups de fouet de chasse. Les nobles bêtes firent un bond et détalèrent au grand galop, emportées, résistant aux efforts des jeunes gens ridiculement penchés en arrière et qu'on

voyait tressauter de droite et de gauche au hasard des cahots.

Lorsqu'on n'aperçut plus au loin, sur la route, qu'un nuage de poussière, le jeune homme salua.

— Maintenant, cousine, dit-il, rentrons. Seulement, il ne m'arrivera plus de vous laisser promener seule lorsque la saison amène à Vichy des personnages comme ceux-là.

M<sup>lle</sup> de Saint-Juirs et son cousin Georges de Sernay allaient être flancés. Ils reprirent doucement le chemin du château, sans se douter que le petit incident qui venait de se terminer allait avoir tant de complications, et leur causer de si grands chagrins.

\* \*

C'était bien un château qu'habitaient les parents de la jeune cousine, un véritable château, avec « poivrières » et murs épais d'un mètre. Seulement, le château ressemblait à Cyrille et à *Leda*, il n'avait pas les allures d'un grand luxe. La cour d'honneur était devenue un herbager où se réunissaient, au soleil, des bestiaux couchés, avec des mouches noires sur le nez. Les terres avoisinantes, qui jadis avaient été des jardins, servaient maintenant de prairies; d'autres étaient louées à des fermiers qui les cultivaient.

Tout de même, à l'intérieur, le castel avait encore bel air, avec son immense salle à manger dallée de pierres noires et blanches, et son salon où s'alignaient les portraits d'ancêtres qui voulaient tous avec des physionomies un peu surprises.

C'est dans ce salon que se tenait, entre les fenêtres, la tante Hérissou, une toute petite vieille aux cheveux blancs tire-bouchonnés.

Tante Hérissou n'avait jamais voulu se marier; elle était trop absolument pieuse pour avoir jamais été coquette; elle professait l'horreur du monde, et il avait fallu à sa sœur, M<sup>me</sup> de Saint-Juirs, de longues instances pour la décider à venir habiter ce vaste château dont beaucoup de chambres étaient encore vides.

M<sup>me</sup> de Saint-Juirs était morte alors que sa fille Marcelle n'était âgée que de trois ans, et la bonne vieille tante l'avait élevée comme si elle eût été son propre enfant.

Pendant les premiers temps, on jasa quelque peu, mais la piété de M<sup>lle</sup> Hérissou et aussi les allures de M. Saint-Juirs, un vrai gentilhomme campagnard, haut en couleur, fort comme un Turc et doux comme un mouton, avaient vite imposé silence aux bavardages.

Le châtelain avait eu jadis au régiment un duel retentissant dans lequel il avait eu le malheur de tuer son adversaire, et cela contribuait aussi à le faire respecter.

Ce duel était d'ailleurs un sujet d'éternelle discussion entre le gentilhomme et la tante Hérissou. Aux yeux de celle-ci, son beau-frère était une sorte de criminel, et, bien qu'elle eût pour lui, au fond, une sincère affection, elle était trop entêtée et trop austère pour lui pardonner cette aventure.

Il en était resté chez elle une aversion centuplée pour le duel, qu'elle n'appelait jamais autrement que du nom d'assassinat.

Lorsque Marcelle eut atteint sa vingtième année, on se préoccupa de la marier, bien que tante Hérissou trouvât que c'était trop tôt et qu'il ne fallait point influencer la jeune fille. Elle éloigna d'abord tous les militaires, en souvenir du duel de M. de Saint-Juirs. C'était précaution inutile; Marcelle n'avait point besoin d'être influencée. Elle avait distingué son cousin Georges de Sernay, un aimable et brave jeune homme. Les objections nombreuses que fit tante Hérissou furent réfutées, et l'on se préparait au château pour la soirée des fiançailles qui était fixée et à laquelle tous les châtelains des environs devaient être conviés.

\* \*

Le lendemain, Georges était assis à une table, au Casino de Vichy, lorsque deux jeunes gens s'approchèrent de lui.

— Pardon, monsieur, fit l'un, très rouge, n'étiez-vous pas hier à cheval dans la forêt?

— J'y étais, monsieur.

— Nous nous y promenions également, mon ami et moi.

— Cela m'intéresse peu.

— Cela nous intéresse, nous.

— Alors, causez-en ensemble et laissez-moi la paix.

— Si je ne me trompe, vous vous êtes fait le défenseur d'un valet de ferme.

— Que vous insultiez... C'était vous, l'impertinent personnage qui...

— Je ne reçois de leçons de personne, monsieur.

— C'est malheureux, fit Georges, car vous en avez besoin.

— Vous êtes un insolent!

Georges leva le bras, mais put se maîtriser. Il dit cependant, les dents serrées :

— Considérez-vous comme gifflé, monsieur.

Les cartes furent échangées, les témoins s'abouchèrent, l'arme choisie fut l'épée, et la rencontre fixée au lendemain matin, aux environs.

Georges exigea qu'aucun procès-verbal ne serait publié. Il passa la nuit à écrire à ses parents et à sa fiancée.

Il réfléchit longuement. Il ne manquait pas de courage, et, bien qu'il n'eût fait d'escrime qu'au régiment, il envisageait la rencontre avec assez de sang-froid. Mais c'était son premier duel, et il avait surtout peur d'avoir peur.

— Pourvu, se disait-il, qu'à l'air frais du matin, je n'aie pas tremblé!

Il trouva ses témoins à Vichy et tout le monde fut bientôt réuni sur le terrain. On tira au sort les places et les épées.

Georges, qui le premier avait retiré sa redingote, attendait. Un oiseau vint tout près de lui, sur une branche, dire sa chanson joyeuse, et le jeune homme songea que peut-être c'était la dernière fois qu'il voyait le soleil se lever. Puis il pensa à Marcelle.

Le directeur du combat, tenant à bras tendus les épées par les pointes, les présenta aux duellistes, et, se reculant vivement, dit :

— Allez, messieurs!

Georges se mit en garde comme à la salle d'armes, bien assis sur les jambes, la main gauche au-dessus de la tête, le bras droit demi-tendu. Il ne fut pas peu surpris de voir son adversaire, au lieu de l'imiter, faire un bond en arrière, et tenir son épée dans l'attitude d'un pêcheur à la ligne qui voudrait atteindre le milieu de la rivière sans se mouiller les bottines.

Georges avança, cherchant le fer. Son adversaire rompa toujours, par petits sauts, les deux pieds ensemble, tout en lançant par secousses son bras en avant. Georges se retint pour ne point rire. Il ignorait « la leçon de terrain » préconisée par quelques maîtres d'armes modernes.

— Halte! fit le directeur du combat.

La « reprise » était terminée.

On replaça les adversaires, et le même jeu recommença ainsi trois fois de suite. De grosses gouttes de sueur perlaient au front des combattants.

À la fin, Georges perdit patience. Il se sentait ridicule devant cet être sautillant et fugitif. Il résolut d'en finir.

Après deux grands pas en avant, ayant réussi à trouver du fer, il fit : *une, deux!* dans les armes, se fendit à fondet... arriva tout simplement à donner un coup de poing sur la pointe qui le menaçait.

On se jeta entre les combattants. La main de Georges saignait beaucoup. Il demanda de continuer, mais il sentit son avant-bras s'alourdir et il dut se rendre aux observations de ses amis.

Les témoins et son adversaire étaient pâles comme des morts, et tout le monde, excepté Georges, poussa un soupir de soulagement.

\* \*

... Rentrons maintenant au château de Saint-Juirs, deux jours après les faits que nous venons de raconter. C'est le soir, tout le monde est réuni dans le salon, où tante Hérissou lit le *Nouvelliste de l'Allier*, à travers ses lunettes d'or, dont les branches sont passées sous ses « anglaises » soigneusement roulées. M. de Saint-Juirs et sa fille peinent sur la liste d'invitations que l'on dresse pour la soirée prochaine des fiançailles. Georges boit une tasse de thé. Pour expliquer sa blessure et son bras en écharpe (sur lequel tante Hérissou a déjà levé des yeux soupçonneux), il a raconté qu'il était tombé sur les marches du perron. Sa blessure est d'ailleurs, pour sa gentille fiancée, le prétexte à mille câlineries. Marcelle a sucré le thé de son ami, le lui a remué, soufflé, et même, je crois qu'en tournant le dos à la tante, elle l'a goûté, l'espiègle!

Tout le monde est heureux. Tante Hérissou elle-même a lancé tout à l'heure comme une allusion à ses futurs petits-neveux. Georges, qui sait la très grande bonté qu'elle cache sous un extérieur sévère, devine qu'elle les adorera, et il la regarde déjà avec des yeux reconnaissants.

... Mais que s'est-il passé? Voici que soudain tante Hérissou a retiré ses lunettes, les a frottées,

frottées et remises. Puis elle a approché la lampe, porté son journal jusque sous l'abat-jour, et, le nez en l'air, elle lit, la figure bouleversée, s'y reprenant à plusieurs fois, parce que les lunettes, mal assujetties, s'obstinent à tomber d'un côté :

— Qu'est-ce qu'il y a donc, ma tante?...

Tout le monde s'est interrompu pour la regarder, et l'on se demande quelle grave nouvelle lui cause un tel émoi.

— Voyons, fait M. de Saint-Juirs voyant qu'elle reste silencieuse, si vous ne voulez rien nous dire, rendez-nous la lampe, que nous finissions notre liste d'invitations.

— La liste d'invitations! la liste d'invitations! Tenez, voilà ce que j'en fais!

Et, avant qu'on ait eu le temps de l'en empêcher, tante Hérisson avait sauté sur la feuille de papier, l'avait déchirée en quatre morceaux et jetée à terre.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Il y a, monsieur, que je ne veux pas d'assassin dans ma maison.

Et se tournant vers Georges :

— Vous allez immédiatement sortir d'ici pour n'y plus rentrer!

M. de Saint-Juirs, ayant ramassé le *Nouvelliste de l'Allier*, y lut ce qui suit :

« On parle beaucoup en ville d'une rencontre à l'épée qui a eu lieu hier aux environs de Vichy, entre M. Albert T. et M. Georges de S. Après un combat acharné, dans lequel les deux jeunes adversaires ont fait preuve d'un courage impétueux, M. Georges de S... a été blessé assez sérieusement à la main droite.

« Souhaitons qu'il guérisse assez vite pour que son mariage prochain ne soit pas retardé. »

Les paroles tombaient dans le plus profond silence. Lorsque M. de Saint-Juirs eut terminé, la consternation altérait tous les visages. M. de Saint-Juirs, les bras tombants, regardait Georges qui baisait les yeux, et des larmes coulaient silencieusement sur les joues fraîches de la pauvre Marcelle.

La tante Hérisson promenait sur chacun son regard courroucé.

— Niez-vous, monsieur? fit-elle enfin.

— Non, madame.

— Alors, je vous ai dit ce qui vous reste à faire. Marcelle se mit à sangloter.

— Toi, Marcelle, monte dans la chambre.

— Ce n'est pas possible, madame, fit Georges dont la voix était étranglée par les larmes, ce n'est pas possible!

— Sortez!

Marcelle s'avance alors lentement vers son fiancé, et, avec un courage tranquille, elle lui dit d'une voix blanche mais nette :

— Georges, il faut nous dire adieu. Je vous aime et je n'aimerai jamais que vous. Embrassez-moi.

La tante sursaute, mais elle reste interdite devant une telle audace. Voilà l'« assassin » qui maintenant embrasse sa nièce devant elle! Marcelle jette un dernier regard à son fiancé et déjà elle touche le bouton de la porte, lorsqu'un grand bruit l'arrête :

— Tonnerre de Brest!

C'est M. de Saint-Juirs qui, tout en sacrant ainsi, vient de donner sur la table un coup de poing auquel répondent encore, en tintant doucement, les verres du lustre.

Il reprend :

— Reste ici, Marcelle!

La tante se dresse devant son beau-frère, et, comme elle est forcée de rejeter sa tête en arrière pour le voir au travers de ses lunettes, cela lui donne l'air agressif et un peu risible d'un vieux petit coq tout blanc.

— Je jure, dit-elle solennellement, je jure que ce monsieur n'épousera pas ma nièce.

— Et moi, je vous prie de vous rappeler que le maître ici, ce n'est pas vous.

— Si monsieur ne s'en va pas, dit la tante, c'est moi qui vais partir.

— Mon petit Georges, fait le bonhomme, allez-vous-en. Ne pleurez pas et revenez demain. D'ici là, j'aurai arrangé cette affaire.

Lorsque Georges, un peu moins chagrin, fut parti, la scène recommença. M. de Saint-Juirs fit connaître nettement sa volonté. C'était la première fois que Marcelle l'entendait élever la voix devant la tante. Il défendait Georges de son mieux :

— Si encore il avait tué l'autre, je comprendrais, mais c'est lui qui est blessé et on l'appelle assassin! C'est un peu fort!

Tante Hérisson ne se laissa pas fléchir.

— J'ai juré, répétait-elle, j'ai juré. Je n'ai pas le

droit d'empêcher ce mariage, c'est vrai; mais je ne resterai pas ici s'il se fait. C'est ma volonté bien arrêtée.

Tante Hérisson, entr'autres petits défauts, en avait un grand : l'entêtement. Lorsqu'elle s'était mis quelque chose en tête, il n'y avait pas à essayer de l'en dissuader.

M. de Saint-Juirs ne l'ignorait pas et il dit :

— Eh bien, vous ne resterez pas ici.

— Soit.

Mais c'est maintenant Marcelle qui parle :

— Si, ma tante, dit-elle, vous resterez. Je ne me marierai pas contre votre désir. Vous remplacez ici ma mère, et vos bontés pour moi vous ont donné les droits d'une mère. Je ne cesserai jamais d'aimer Georges, mais je ne vous désobéirai point, et je l'épouserai seulement lorsque vous le voudrez bien.

— Mais c'est bête comme tout, ce que tu dis là! fait M. de Saint-Juirs.

— Non, père. Je fais mon devoir.

Et la jeune fille, brisée par cet effort, monta dans sa chambre, où elle pleura longtemps.

..

Ah! la vie n'est plus gaie, maintenant, dans le vieux château! Lorsque la joie l'emplissait, on ne voyait point les lézardes tristes des murs, ni les taches de salpêtre dans les couloirs; on ne s'apercevait point combien il faisait froid dans ces pièces trop grandes. Lorsque le vent soufflait, jadis, à travers les persiennes disloquées et les fenêtres mal jointes, on se trouvait mieux encore autour du feu clair, tout en bavardant. Maintenant, on entend ces mugissements de la tempête dans le grand silence, car on ne cause plus au château de Saint-Juirs, et c'est, toute la soirée, comme une longue plainte monotone et désespérante qui vient du dehors.

Marcelle a peu à peu perdu ses belles couleurs. Voilà deux mois que Georges est parti pour Paris; elle n'en a plus entendu parler, et elle est trop fière pour demander de ses nouvelles. Elle essaye parfois de sourire, de faire semblant que rien ne s'est passé, mais son sourire est encore plus triste et plus navrant que sa tristesse. Tante Hérisson ne dit plus un mot. Elle est plus pieuse et plus fervente que jamais, et souvent, elle s'en va trouver, dans la petite église, un bon vieux curé avec lequel elle a d'interminables conversations.

Quant à M. de Saint-Juirs, il pousse de temps en temps de gros soupirs qui se confondent avec les plaintes du vent d'automne. Pour se distraire, il a entrepris un grand travail, celui d'installer l'électricité au château, en utilisant la chute d'un petit torrent qui va se jeter dans l'Allier. Et on le rencontre dans les immenses couloirs, monté sur une échelle, et perçant les murs pour y enfoncer d'interminables fils de cuivre, recouverts de soie verte.

De plus en plus, Marcelle dépérit. Une fois, elle se croyait seule dans sa chambre, et elle pleurait tout doucement. Se sentant regardée, elle releva la tête. Tante Hérisson était auprès d'elle, toute droite, et Marcelle crut voir qu'elle avait les yeux humides. Mais la tante sortit sans dire un mot.

Un matin, en arrivant dans le petit salon qui était le sien, et où elle passait seule toutes ses matinées, Marcelle ne fut pas peu surprise de voir sur la table, bien en évidence, une lettre à son adresse, sans timbre ni cachet de la poste.

C'était une lettre de Georges!

Elle commençait ainsi :

Ma chère fiancée,

Que je suis heureux! Ce qui me désolait, c'était d'être sans nouvelles de vous. Jugez de ma surprise et de ma joie, lorsque j'ai reçu ce matin, d'une écriture inconnue, ce petit billet: « Si M. Georges de Sernay veut correspondre avec sa cousine Marcelle, il peut lui écrire une fois chaque mois sous le couvert de M<sup>e</sup> Barbon, notaire à Vichy. » J'en profite donc, ma chère fiancée, pour dire combien je...

Le reste de la lettre n'aurait pas d'intérêt pour nos lecteurs, mais il en eut beaucoup pour Marcelle qui lut et relut les quatre pages couvertes d'une écriture ferme et décidée. Et qui donc nous dira pourquoi Georges, dans un coin, avait dessiné un petit rond, à l'encre, et pourquoi Marcelle embrassait la lettre à cet endroit, de préférence à tout autre?

Lorsque sa fille parut au déjeuner, M. de Saint-Juirs remarqua sa bonne mine, et, dans l'après-midi, on eût pu l'entendre chanter en posant ses fils électriques. Tante Hérisson, elle, ne parut pas s'apercevoir du changement survenu chez sa nièce, et, comme c'était la veille de la Toussaint, elle sortit de bonne heure pour aller se confesser.

Quant à Marcelle, elle rentra chez elle et relut la douce lettre de son fiancé. Pendant toute la semaine, elle chercha qui pouvait bien l'avoir apportée, et soupçonna son père de lui avoir procuré cette joie. Puis l'idée lui vint de répondre à Georges. Elle le fit longuement, mit sa lettre dans une enveloppe qu'elle eut la délicatesse de ne point fermer, et posa le tout, à midi, sur la table du petit salon bleu, à la même place où elle avait trouvé la missive de son ami. Elle annonça ensuite à son père, non sans insistance, qu'elle sortirait l'après-midi. M. de Saint-Juirs dit: « Bien! » d'un air détaché.

Le soir, elle courut au petit salon bleu, la lettre n'y était plus! Un mois, jour pour jour, après l'arrivée de la première correspondance, elle en retrouva une autre sur la table. Elle en fut aussi joyeuse qu'on peut le penser, mais plus surprise encore. Voici pourquoi: elle se croyait maintenant certaine que le mystérieux facteur n'était autre que son père; or, M. de Saint-Juirs était à Orléans depuis huit jours, et ne revint que la semaine suivante.

Qui donc remplaçait ainsi les employés de M. le ministre des postes et télégraphes? Était-ce Cyrille? Elle lui dit à brûle-pourpoint et mystérieusement :

— Je sais tout, merci.

Mais Cyrille était resté si ébahi qu'il n'y avait pas à douter de son innocence.

Marcelle résolut d'éclaircir ce mystère à tout prix. Le porteur inconnu arrivait la nuit, à date fixe, chaque mois, le 17. Elle attendit cette fois avec plus d'impatience encore que d'habitude, et quand arriva le 17, au soir, elle roula son traversin dans son lit pour faire croire qu'elle y dormait et vint se cacher dans le petit salon bleu, derrière les tentures.

Le silence le plus profond planait sur le château. Le cœur de Marcelle faisait tic-tac avec force, car elle avait un peu peur. Enfin, un bruit léger arriva jusqu'à elle. Le plancher craquait. Quelqu'un venait. Elle entendit parfaitement qu'on entra dans sa chambre, et elle se félicita de la précaution prise. Puis un filet de lumière passa sous la porte du salon bleu, qui s'ouvrit doucement, et laissa passer l'inconnu, une lettre à la main. Marcelle vit enfin son visage. Elle se retint pour ne pas crier.

*Cet inconnu, c'était tante Hérisson elle-même!*

Où, c'était tante Hérisson qui, bourrelée de remords devant le chagrin de Marcelle, était allée consulter le bon vieux prêtre, lequel lui avait donné le conseil de favoriser la correspondance des deux jeunes gens et mis dans le complot sa propre sœur, mariée au notaire de Vichy, M. Barbon.

Vers le 15 du mois suivant, on aurait pu voir qu'il se faisait au château de Saint-Juirs, en dehors de M<sup>lle</sup> Hérisson, des préparatifs bizarres. Il y avait des conciliabules secrets entre le père et la fille, et l'on se taisait dès qu'on voyait paraître au loin la tête fine de la tante et ses cheveux roulés.

Le 17 au soir, alors que chacun était couché, un passant aurait même pu constater que M. de Saint-Juirs faisait pénétrer mystérieusement un inconnu dans le château.

A onze heures, tante Hérisson, la lettre mensuelle de Georges à la main, pénétrait, avec les précautions d'usage, dans le petit salon bleu.

Ah! pauvre tante Hérisson! quel tour vous a-t-on joué!... A peine êtes-vous entrée, voici que dix lampes électriques jettent dans la pièce une éclatante clarté! Et vous voyez avec stupeur, dans les fauteuils, le long du mur, M. de Saint-Juirs qui rit à ébranler le château, et Georges de Sernay lui-même, un peu embarrassé, et Marcelle qui ne sait si elle doit rire ou pleurer.

Tante Hérisson, vous êtes prise!

Et les jeunes fiancés sont bientôt à vos genoux, couvrant de baisers vos mains ridées de bonne vieille... Et vous qui vouliez vous fâcher, vous n'en avez plus la force, car vous sentez votre cœur se fondre dans la tendresse qui vous environne.

Voilà même que vous pleurez, tante Hérisson, la mal nommée, et vous relevez Georges avec Marcelle, vous réunissez les deux têtes dans vos petits bras maigres, et vous embrassez leurs fronts, maternellement.

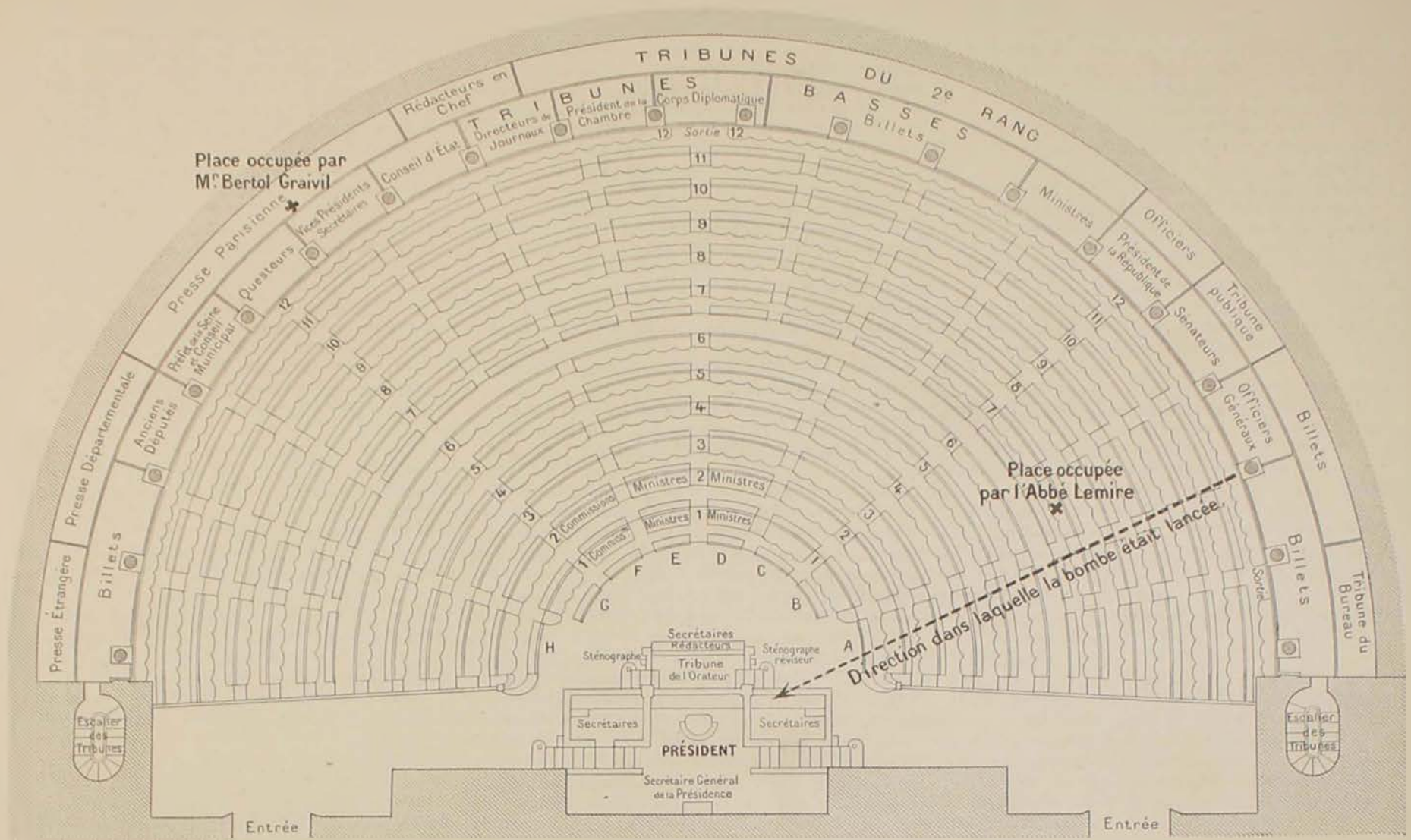
Vous ajoutez :

— Pourtant, j'avais juré, méchants!

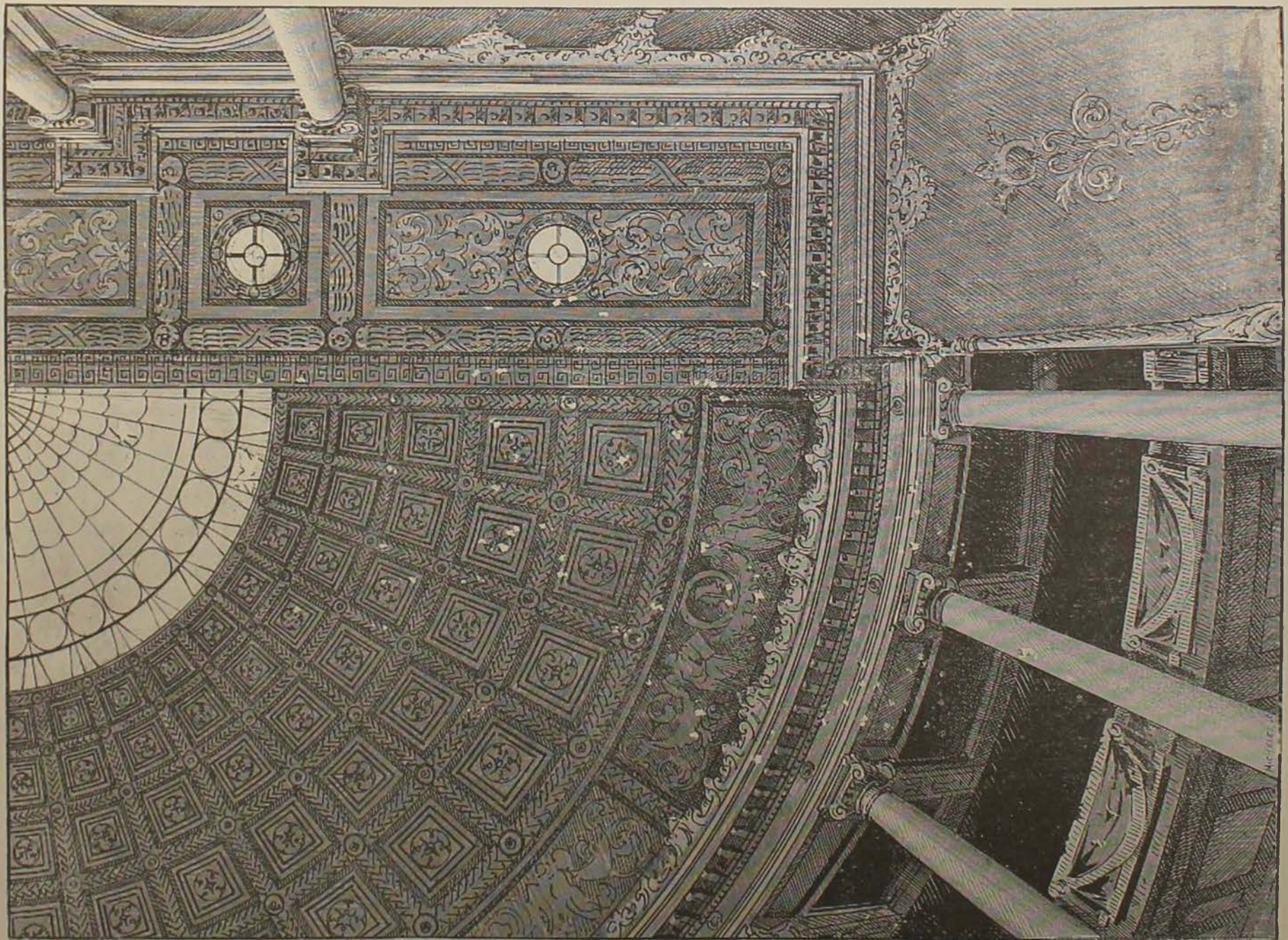
Tante Hérisson, n'avez pas de remords: Dieu ne vous reprochera pas d'avoir manqué à ce serment-là.

Et vous donnerez de bonne heure, à vos petits-neveux, la sainte horreur du duel.

BRIEUX.



L'EXPLOSION DU PALAIS-BOURBON. — Plan de la salle des séances.



L'EXPLOSION DU PALAIS-BOURBON. — Traces laissées au plafond de la salle des séances par l'éclatement de la bombe.

## M. THUREAU-DANGIN

Le nouvel académicien n'est pas une de ces personnalités remuantes et bruyantes, qu'une sorte de consentement universel désigne à la consécration de l'Institut, avant même que les « immortels » se soient bien décidé à les accueillir. Non, M. Thureau-Dangin n'est pas un enfant gâté de la notoriété et de la réclame. C'est un laborieux qui vient de recevoir la récompense suprême qu'il avait solitairement et silencieusement recherchée et gagnée.

M. Paul Thureau-Dangin est né à Paris en 1837. Il fit des études de jurisprudence et d'administration et, de bonne heure, entra comme auditeur au Conseil d'Etat. Le temps que lui laissaient ses fonctions, il l'employait à des travaux personnels qui parurent dans le *Correspondant*. Des « essais » publiés dans les revues périodiques, M. Thureau-Dangin passa bientôt au journalisme quotidien. Il devint l'un des principaux rédacteurs du *Français* qui soutenait brillamment la politique et les idées de M. le duc de Broglie. Le journaliste ne fit pas de tort à l'écrivain.

La Restauration et la monarchie de juillet offrirent à M. Thureau-Dangin une mine abondante et généreuse. De cette idée maîtresse sont nés un grand nombre de livres intéressants, comme *Royalistes et républicains*, le *Parti libéral sous la Restauration*, *l'Eglise et l'Etat sous la monarchie de juillet*. Ces essais plus ou moins importants furent comme la préface de l'ouvrage considérable qui a mis le sceau à la réputation de M. Thureau-Dangin. Cet ouvrage — *l'Histoire de la monarchie de juillet* — dont on peut discuter les tendances, mais dont il serait difficile de nier le haut mérite, a valu à son auteur, pendant deux années de suite, le grand prix Gobert, que décerne l'Académie.

Ayant épuisé, au profit de M. Thureau-Dangin, la série des récompenses dont elle dispose, l'Académie a enfin appelé à elle cet historien consciencieux, cet écrivain de talent, qui est avant tout un homme de travail et de bonne foi.



M. THUREAU-DANGIN

D'après une photographie de la maison Benque.

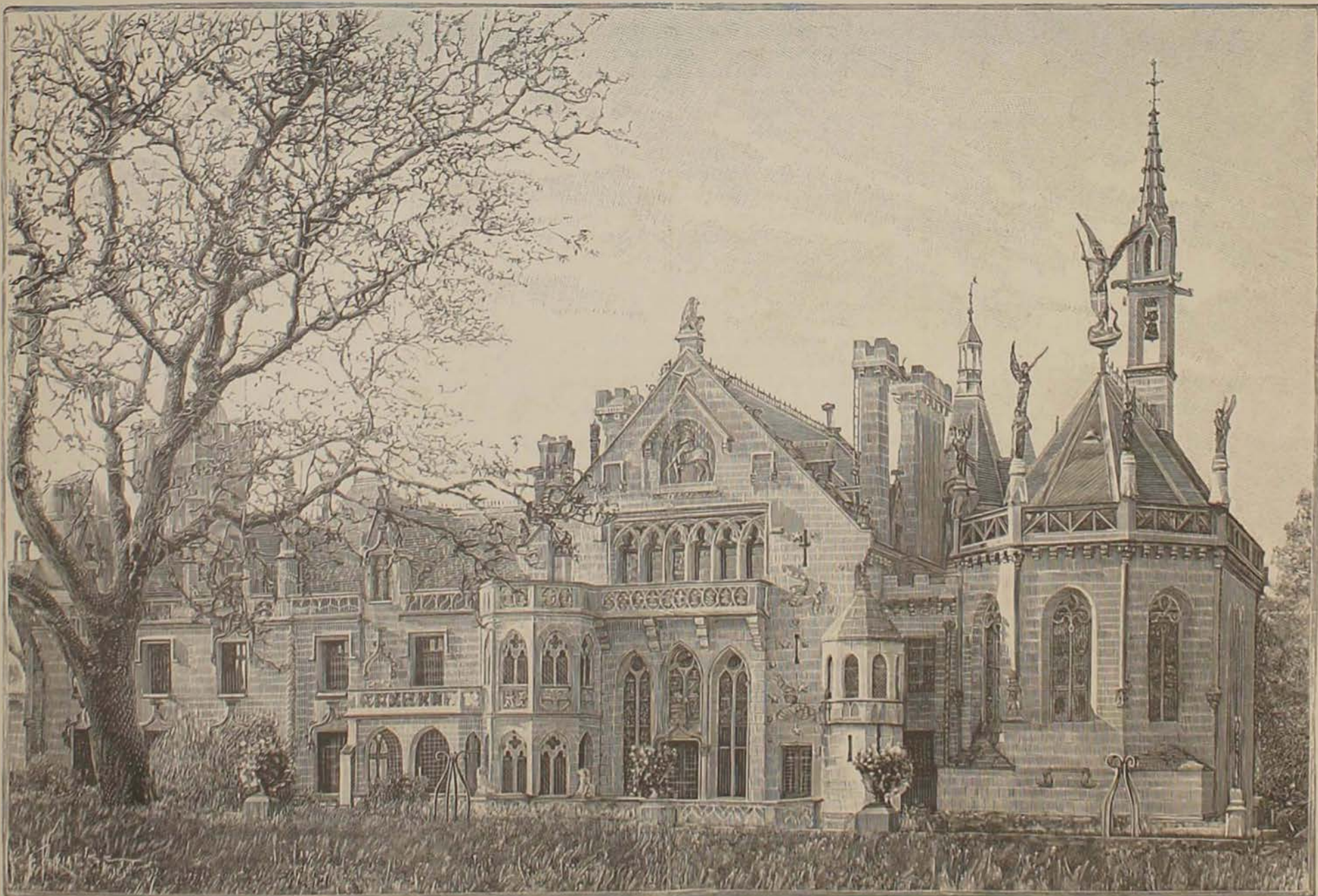
## LE CHATEAU DE KERYOLET

Le château de Keryolet, situé près de Concarneau, dans le Finistère, est devenu depuis quelque temps la propriété de ce département, par suite de la mort récente de la princesse de Chauveau-Narischkine.

Moderne par la date de sa construction, ancien par son style, c'est une très belle et très ancienne reconstitution de l'architecture de l'époque de la reine Anne de Bretagne, de Charles VIII et de Louis XII. Bâti sur une éminence dominant les bois et la mer, entouré d'un beau parc, il se compose d'édifice juxtaposés, dont l'ensemble forme une harmonieuse combinaison du moyen-âge et de la Renaissance. L'intérieur n'est pas moins intéressant à visiter que l'extérieur; la chapelle, les salles, les chambres, la cuisine même, renferment de merveilleuses collections artistiques.

Dès 1890, après la mort du prince, survenue l'année précédente, sa veuve avait fait don au département de ce magnifique château avec toutes ses dépendances et ses objets mobiliers, en s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Il devait être utilisé pour l'instruction artistique et pour l'agrément des habitants du pays. Les frais d'entretien seraient couverts par les revenus de la ferme et des huîtriers.

« Je serais heureuse, écrivait la généreuse donatrice dans une lettre adressée au préfet, de laisser à ma seconde patrie un nouveau gage de l'amitié qui l'unit à la Russie, mon pays d'origine. » La princesse appartenait, en effet, par sa naissance, à la famille Narischkine et était veuve, en première nocces, du prince Yousouff. Aussi, au moment où le département du Finistère entre en possession de ce legs quasi-royal, les circonstances semblent-elles donner une interprétation singulièrement opportune à la devise : « Toujours et quand même » gravée en français, en breton et en russe, autour du double blason, sur toutes les façades du château de Keryolet.



Le château de Keryolet, légué au département du Finistère par la princesse de Chauveau-Narischkine.

D'après une photographie de M. Duclou, de Quimper.

## LES JEUX DE HASARD

(MONTE-CARLO)

Suite. — Voir nos numéros depuis le 28 octobre.

Il y a environ trois à quatre siècles, la très grande majorité, on peut même dire la presque totalité des Français croyaient à une vie future. C'était cet espoir qui dominait dans le cœur, ou, pour m'exprimer plus scientifiquement, dans le cerveau de la masse.

Un ouvrier qui travaillait depuis le matin jusqu'au soir et qui arrivait à peine à gagner de quoi manger pour lui et sa famille se consolait en pensant à l'au-delà, et l'espoir d'un bonheur à venir aidait les miséreux à prendre leur mal en patience.

Comment des gens de gouvernement (toute question de religion à part) ont-ils pu être assez imprévoyants pour détruire des croyances aussi réconfortantes et aussi profitables à la société?

Qu'auraient-ils à répondre si, du sein de cette masse qu'ils ont poussée au scepticisme, une voix s'élevait pour leur tenir ce langage :

« Vous avez fait et vous continuez à faire tout au monde pour m'enlever l'espoir d'une vie future. Mes ancêtres, eux, croyaient au rétablissement de l'équilibre après la mort; quand ils souffraient trop ils se rappelaient la parabole du pauvre et du riche, et ils ne se révoltaient pas; ils se disaient : « Notre tour viendra. »

« Maintenant, je suis convaincu que tout finit avec la vie terrestre; c'est donc à cette vie que je demande des satisfactions matérielles, en compensation de mes illusions perdues.

« Peut-il en être autrement? Quoi! des festins dignes de Lucullus s'offriraient à mes yeux, et il me serait défendu d'y toucher! Je serais condamné au supplice de Tantale, et vous m'exhorteriez à le subir avec résignation!

« Non pas! Vous qui m'avez ôté l'espérance de l'au-delà, vous me devez l'espérance de l'en-deça. Faute de mieux, j'ai besoin de croire à la chance et d'y recourir pour tenter fortune, puisque la fortune est le seul moyen de se procurer les biens matériels, les seuls auxquels je puisse prétendre. »

Ce langage est l'expression même de la vérité brutale. Conclusion : l'athéisme contribue pour une large part à propager parmi les générations nouvelles le goût des jeux de hasard.

Ceci n'est point un sophisme.

Autrefois le travailleur économisait pour acheter des indulgences, pour faire brûler des cierges, pour donner aux plus pauvres que lui, pour faire une offrande à un sanctuaire vénéré; tout cela, bien entendu, dans l'espoir du bonheur que lui promettait l'éternité; il avait pour but d'augmenter ses chances d'entrer au ciel après sa mort, il payait une prime d'assurance.

Un gouvernement athée, pour être conséquent avec lui-même, doit offrir au travailleur, à la place des cierges, des indulgences et des offrandes, des billets de loterie qui substitueront l'espérance d'une jouissance terrestre à l'ancienne croyance dans l'éternité.

Et voilà comment il est forcément amené à favoriser les jeux de hasard.

*Les jeux au point de vue économique et social*

Je commence par déclarer bien haut que je considérerais comme une calamité publique le rétablissement des jeux accompli dans des conditions semblables à celles où fonctionnent actuellement le pari mutuel des courses.

On ne saurait admettre des salles de jeu dont l'entrée est complètement libre.

Le jeu en général est *mauvais* au point de vue social; mais il y a des cas où il est *indifférent*.

Il y a également des cas où il est profitable au point de vue économique.

Quand par coïncidence le jeu est en même temps indifférent au point de vue social et profitable au point de vue économique, on peut le rétablir sans inconvénient.

Dans quelles conditions se produit cette coïncidence?

Il est évident tout d'abord qu'au point de vue social le jeu est mauvais ou indifférent suivant les personnes qui s'y livrent.

Établissons donc d'abord la classification des joueurs.

Nous examinerons ensuite les mesures pratiques à prendre d'après cette classification.

En procédant par élimination, je diviserai ainsi la catégorie des personnes qui ne doivent pas jouer :

1° La masse ouvrière.

Pour celle-ci aucun doute n'est possible.

L'entrée des salles lui doit être absolument interdite, et les motifs de cette exclusion sont trop évidents pour qu'il soit besoin d'y insister.

2° L'armée de terre et de mer.

3° Les fonctionnaires de tout ordre, y compris bien entendu ministres et députés.

4° Les ministres du culte.

5° Les commerçants patentés.

Tout commerçant ayant, par le fait même de son commerce, du papier en circulation, il se trouverait, en effet, exposé à perdre de l'argent qui n'est pas sa propriété, mais bien celle des porteurs de sa signature.

6° Tout individu de l'un ou l'autre sexe n'ayant pas vingt-cinq ans révolus;

7° Les femmes mariées non pourvues d'une autorisation de leur mari;

8° Les employés de toute classes;

9° Les membres du professorat;

Mais, me direz-vous, après ces éliminations, il ne restera plus personne!

C'est une erreur. Il restera d'abord tous les inutiles, tous ceux qui possèdent et qui ne travaillent pas. Tous ceux, en somme, dont la situation de fortune est totalement indifférente à la société. Il restera, en outre, tous les étrangers, quels qu'ils soient, sans distinction de sexe ni de profession, avec la seule limite d'âge de vingt ans révolus, comme condition d'admission.

Maintenant, est-il possible d'établir pratiquement cette distinction et de prendre des mesures telles que la loi soit exactement observée et qu'aucune fraude ne puisse se produire?

C'est ce que nous allons examiner.

Tout individu de nationalité française désirant obtenir une carte d'admission dans les salles de jeu établies en France serait tenu d'en faire la demande sur papier timbré à la préfecture de police.

Il devrait joindre à cette demande :

1° Son extrait de naissance;

2° Un extrait de son casier judiciaire;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le commissaire de police de son quartier;

4° Un certificat du Tribunal de Commerce déclarant qu'il n'est point patenté;

5° Un certificat de la mairie de son arrondissement, appuyé de la signature de deux témoins connus, déclarant qu'il n'est ni fonctionnaire, ni professeur, ni employé.

6° Son livret de soldat ou certificat d'exemption.

Les individus de nationalité étrangère n'auraient à apporter à l'appui de leur demande que la preuve de leur qualité d'étranger, soit au moyen d'un passe-port, soit par un certificat de leur consul.

La demande une fois admise (et elle ne pourrait jamais être refusée arbitrairement, quand les formalités auraient été remplies), le candidat serait photographié et ses nom, qualités, numéro d'inscription, etc., inscrits sur le cliché à la pointe sèche.

Il lui serait alors délivré une carte d'identité photographique, dont les doubles seraient envoyés à tous les établissements de jeu. Ces précautions, je le crois, rendraient toute fraude impossible, ou du moins très difficile.

Nous arriverions donc, par une suite de mesures de prudence, à n'autoriser le jeu que dans les classes où nous le considérons comme indifférent au point de vue social. Or, toutes les personnes comprises dans le groupe français qui pourrait obtenir son admission ont à l'heure actuelle la possibilité de se livrer à la passion du jeu, si tel est leur bon plaisir. A défaut des cercles fermés, il ne manque pas de cercles trop ouverts, tolérés par le gouvernement et par la police.

En réalité les jeux sont virtuellement rétablis en France, avec cette aggravation qu'aucune mesure d'ordre n'est prise pour l'admission dans les salons.

De plus, chaque tenancier et chaque croupier se double d'un usurier doux et féroce. La sécurité du joueur n'est que très relative dans ces établissements. Le rastaquouère fleurit en pleine terre dans ce milieu interlope. Le grec cosmopolite qui, au contraire de son ancêtre Achille, a son agilité dans les doigts et non pas dans les pieds, y fait le désespoir des malheureux pontes.

Quelle différence peut-il bien y avoir entre le baccara et le trente-et-quarante, entre le poker et la roulette?

Le hasard en est le facteur principal.

Un vieux joueur se défendra aussi bien au trente-et-quarante qu'au baccara, et, quant au poker, j'en appelle à tous ceux qui l'ont pratiqué, c'est un véritable jeu de flous. Alors je ne vois pas très bien l'intérêt que peut avoir un gouvernement à maintenir un pareil état de choses.

A Monte-Carlo, six cent mille cartes d'entrées ont été délivrées en moins d'un an.

Trente à quarante millions ont passé de la poche des joueurs dans les caisses de la banque, et la maison ne travaille que pendant quatre mois de l'année! Pendant les huit autres mois c'est à peine si elle paie ses frais.

Cela peut donner une idée des millions et des millions qui seraient laissés en France si l'on se décidait à étudier la question des jeux en vue d'une solution vraiment pratique.

Que le jeu ait des inconvénients, cela ne fait de doute pour personne. C'est une passion dangereuse, je vous l'accorde, très dangereuse même, mais prétendrait-on qu'à l'heure actuelle un joueur qui veut satisfaire cette passion ne trouve pas à Paris cent endroits pour un, où perdre son argent?

La seule chose qu'il ne trouvera pas aisément, c'est la certitude de ne pas être volé.

Si l'on est d'avis que le jeu est mauvais pour tout le monde sans distinction, eh bien, qu'on prenne des mesures sévères pour son abolition; qu'on ferme les tripots, qu'on défende le baccara et le poker dans les cercles et dans les casinos. Mais, au moins, qu'on soit logique.

Est-il plus moral de violer la loi en autorisant le baccara dans les cercles et en laissant fonctionner des tripots, que de voter une loi pour l'établissement des jeux dans des conditions telles que la plus grande partie des inconvénients disparaîtraient pour ne laisser subsister que les avantages économiques?

Un économiste allemand en villégiature à Monte-Carlo m'a démontré récemment, chiffres en mains, que l'accès de pudeur morale auquel avait cédé l'empereur germanique après la guerre en supprimant les jeux coûtait actuellement à son pays une somme très supérieure à l'indemnité payée par la France.

De pareils résultats doivent faire réfléchir.

En 1871 et en 1872, une campagne de presse fut entreprise pour demander le rétablissement des jeux en France. Mais le moment était mal choisi et le résultat fut négatif.

On doit certainement le regretter au point de vue économique.

En effet, après les revers de 1870, après les 5 milliards à payer, avec tous les frais de guerre à amortir, après la terrible Commune, il est évident qu'il y avait intérêt majeur pour le pays à prendre toutes les mesures capables de favoriser l'importation en France de l'or étranger et de donner un coup de fouet au commerce et à l'industrie.

Mais l'intérêt propre des conservateurs qui gouvernaient alors la France l'emporta sur l'intérêt économique du pays, et le préfet de police se contenta de laisser se rétablir les tripots.

(A suivre).

YH. CAMEO.

## NOTES ET IMPRESSIONS

A un monde nouveau, il faut une science politique nouvelle.

AL. DE TOCQUEVILLE.

Ce n'est pas le respect qui s'en va, mais tout ce qui est respectable.

J.-J. WEISS.

Un radical ministre ne sera pas toujours un ministre radical.

G. CLEMENCEAU.

Certains sont nés « anciens ministres ».

FRANCIS CHEVASSU.

Méconnaître un héros est la pire faiblesse de l'âme.

MAURICE BARRÈS.

Le bon marché tue le souci de l'avenir : nous imprimons nos œuvres sur des papiers qui tomberont en poussière avant cinquante ans.

La raison est un phare à éclipses : ce n'est que par des intermittences de lumière et d'obscurité qu'elle nous sert de guide.

G.-M. VALTOUR.



## LA MODE

Cet hiver la mode semble avoir atteint l'apogée d'élégance que les femmes peuvent rêver. Les recherches les plus luxueuses sont appliquées à toutes les toilettes aussi bien pour les robes de ville, de promenades, de visites, que pour les robes du soir.

Tous les détails, garnitures, doublures, etc., sont soignés, étudiés pour ainsi dire, afin qu'aucune note discordante ne vienne gêner l'effet de l'ensemble. Il faut avouer aussi que jamais les femmes n'ont été habillées avec autant de goût qu'aujourd'hui.

Ce qui est surtout à remarquer, c'est que les grands faiseurs sont arrivés à reconnaître que les femmes ne pouvaient vraiment pas être toutes habillées d'après le même modèle : aussi adoptent-ils pour chacune la forme de robe qui lui sied le mieux, et cette excellente mesure n'est pas seulement prise par les couturiers, mais modistes et coiffeurs sont arrivés au même progrès et chaque femme peut aujourd'hui avoir son cachet d'élégance personnel, bien à elle, sans craindre que la même robe, le même chapeau, manteau, etc., soient portés par toutes ses amies.

La jupe cloche, ou parapluie à nombreux godets, bien laitonnée dans le bas, est toujours très en vogue, ornée en cercles, ou en arcades, par des galons de passementerie, des broderies, des rubans, des bandes de fourrure, etc. ; mais la tendance vers les robes à double jupe s'accroît quand même. Quelques-unes forment sur les hanches de légères

draperies, qui ont vraiment beaucoup de grâce. Le devant et le derrière de la jupe sont unis, seuls les côtés sont un peu pouffés, ou relevés, laissant voir la jupe de dessous.

D'autres fois, des quilles de ruban partant de la ceinture viennent retrousser le bas de la jupe, afin de montrer le jupon de dessous qui se fait, le plus souvent, différent de tissu et de couleur.

Les corsages rentrés dans la jupe avec ou sans ceinture sont toujours portés, ainsi que le corsage à basquine ondulée ; cette petite basquine à godets nombreux sur les hanches est toute unie pour les costumes de drap ; elle se fait double et quelquefois triple sur les toilettes habillées en velours, guipure et tissu pareil au fond de la robe ; chaque basquine s'orne d'une garniture quelconque assortie au reste de la toilette.

On continue à beaucoup aimer les garnitures en collet, en pélerine, en berthe, amples et volumineuses ; les corsages se garnissent de façon ravissante ; on fait des mélanges de dentelle, de fourrure, de ruban, de broderie de jais, toute ajourée, agrémentée de cabochons de couleurs qui donnent une grande élégance aux toilettes du soir. Le jais partout où il se met est joli, et rien n'est plus seyant que des bretelles de jais ajoutées à un corsage décolleté, posées à même sur la peau.

Le ravissant corsage de soirée que représente notre dessin est de la dernière élégance. La petite veste en velours miroir magenta et bleu est ornée de broderie d'or rehaussée de cabochons de diverses couleurs. Une berthe de dentelle ancienne entoure le décolletage, retenue par un galon d'or et de perles

fines. Les gros ballons des manches sont en velours uni, avec sabots de dentelle. La ceinture drapée en satin se ferme de côté sous un chou dont les longs pans atteignent le bas de la jupe, arrêtés de distance en distance par des nœuds. Une large boucle Crispin en diamant est passée dans un velours Magenta formant collier.

On porte beaucoup de grands cols de vieille guipure très larges sur les épaules et fixés au cou par une bande de fourrure, qui est attachée derrière par une large boucle Crispin en caillou du Rhin. Cette boucle, beaucoup moins portée sur les chapeaux, s'ajoute à présent dans les ornements de corsage, soit passée dans le velours, formant haut col, ou bien sur chaque épaule retenant la berthe, ou les larges bouffants des manches. Au milieu de la poitrine, elle semble fixer toutes les draperies du corsage.

Comme tissu élégant, on voit des moires de fantaisie aux tons nacrés, rosés, bleutés avec des reflets argentés, d'un reflet merveilleux. Le velours triomphe cet hiver ; il se porte dans des teintes claires et délicates, bleu pâle, vert Nil, rose tendre et surtout crème et blanc neige. Pour toilettes du soir on le brode de mille manières avec des soies de couleurs, des perles de jais formant des fleurs bizarres, orchidées et autres. On le garnit de fourrure, en choisissant des bandes foncées de zibelines, de renard, qui font un délicieux effet sur les teintes claires.

La mode des fourrures s'impose partout, pas un costume vraiment élégant qui n'en soit garni ; jamais la passion de la fourrure n'a été poussée à un tel degré.

Déjà, sous François 1<sup>er</sup>, on employait des fourrures pour protéger les mains contre le froid ; mais elles ne portaient pas le nom de manchon ; on les appelait des « contenances », des « bonnes grâces ». Ce n'est qu'au dix-septième siècle que ces fourrures prirent le nom de manchons, qu'elles portent encore aujourd'hui.

A cette époque et jusqu'à la fin du siècle dernier, les manchons servaient aux hommes comme aux femmes.

De l'Amérique nous vient le renard noir dont on fait aujourd'hui une parure de cou de la dernière élégance ; on emploie l'animal entier, le corps formant col élevé et pélerine sur les épaules ; la tête et la longue queue viennent se croiser sur la poitrine et tombent bien au-dessous de la taille. On fait aussi le manchon avec le renard presque entier ; la tête d'un côté et la queue s'enroulant en serpent autour du manchon. De l'Amérique nous avons aussi la martre du Canada, moins estimée que la martre zibeline du Kamtchatka et de la Laponie russe, de teinte plus sombre.

Des collets avec de longues étoles sont faites en martre zibeline, on voit même quelques jaquettes de zibeline ; du Chili et du Pérou vient la fourrure du chinchilla très portée en pélerine ondulante et en garniture.

La Russie, la Suède et la Norvège nous fournissent de menu-vair et d'hermine, cette dernière a retrouvé toute sa vogue d'antan. Sa blancheur de neige a tenté les coquettes et nombre de manteaux de visites, de voitures, sont doublés d'hermine ; mais c'est surtout le soir, comme doublure et garniture de sortie de bal, qu'elle a le plus grand succès. Le dernier genre est de doubler d'hermine les manchons de prix.

On est arrivé à faire des robes entièrement en fourrure ; pour cela on emploie le caracul, l'astrakan ondulé.

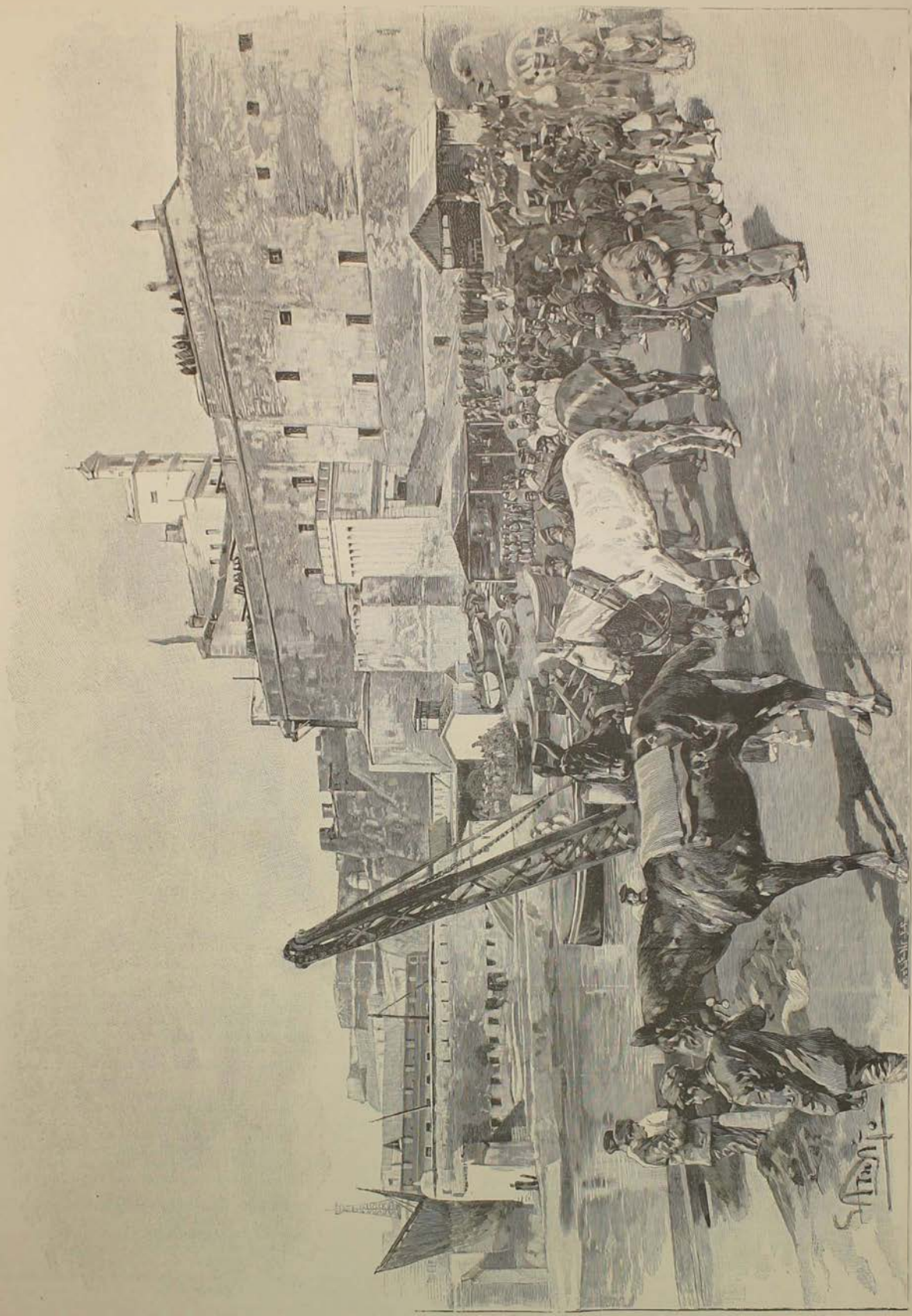
Les collets de fourrure font rage, ils sont généralement à deux étages, le premier dépassant un peu la taille et le second très ondulante sur les épaules.

La petite jaquette Eton se porte de plus en plus, très serrée à la taille et croisée avec double rangée de boutons et toute en fourrure, elle a extrêmement de cachet.

On porte beaucoup de toques russes, le bord en fourrure ; le fond est en broderie merveilleuse et, sur le côté gauche, s'élève un gracieux pompon de satin ou velours, surmonté d'une aigrette.

Une nouveauté est la toque faite d'un large ruban ; ce ruban est laitonné au bord, ce qui permet de lui donner toutes les formes possibles.

FANFRELUCHÉ.



L'ESPAGNE AU MAROC. -- Débarquement d'un corps de troupes espagnoles dans le port de Melilla. -- D'après des photographies de notre envoyé spécial, M. H. S.

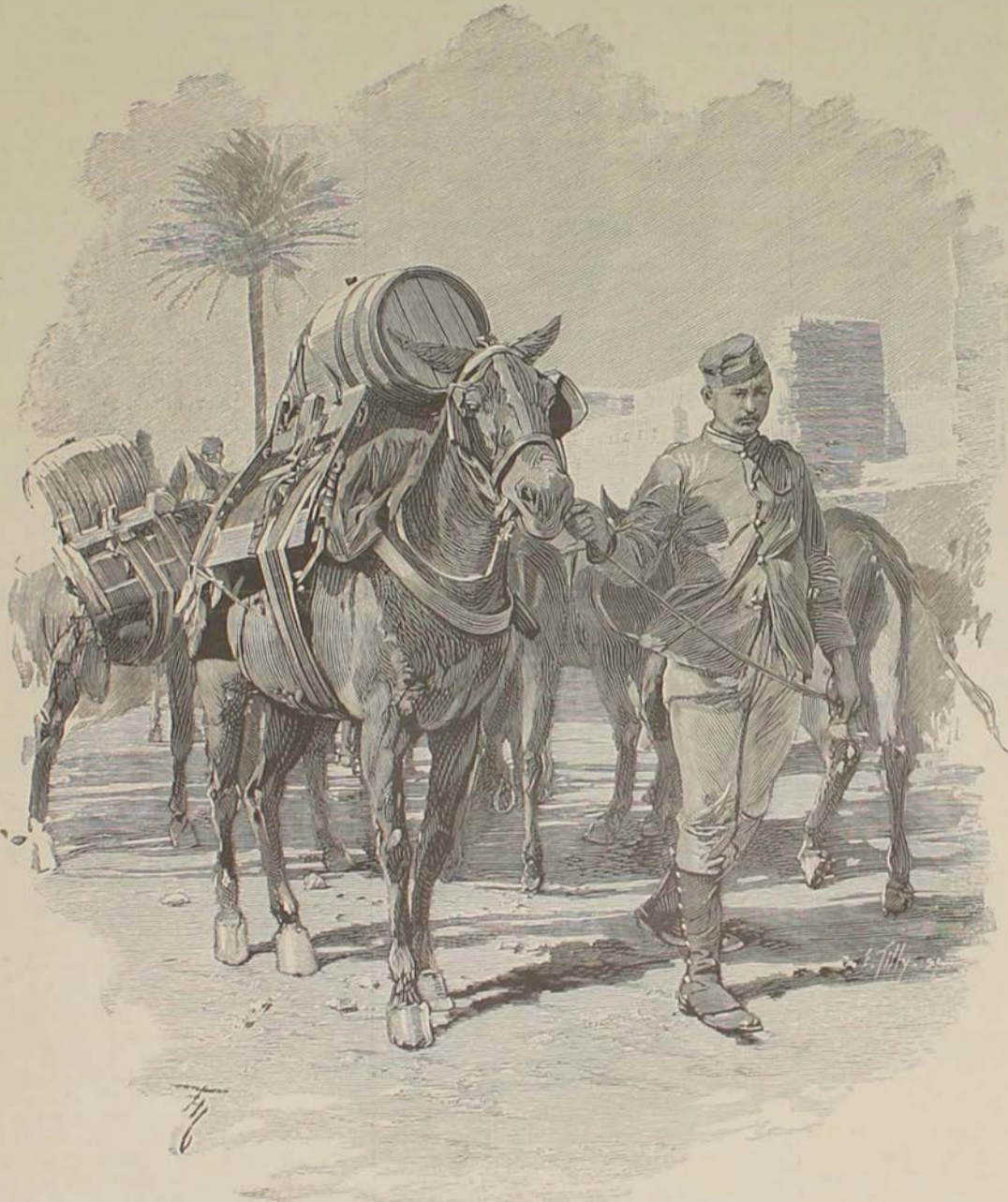
## A MELILLA

Dans notre précédent numéro, nous avons publié la relation du récent voyage de M. Meys, notre envoyé spécial au Maroc, où il est allé recueillir à Melilla même de curieux et pittoresques documents sur l'expédition militaire dirigée par l'Espagne contre les tribus hostiles. Mais nous n'avons pu donner qu'une partie des gravures exécutées d'après les intéressantes photographies qui complètent cette relation. Nous y ajoutons aujourd'hui quatre nouveaux sujets.

Nous avons dit quelles difficultés présentait l'approvisionnement des forts de Melilla. Pour le transport de l'eau potable, les Espagnols en sont réduits, eux aussi, comme de simples barbares, à l'emploi



Une batterie d'artillerie allant prendre position.



Convoi d'eau destiné à approvisionner le fort de Rostro-Gordo.

de procédés primitifs. Notre gravure représente un mulet porteur, pris dans un convoi se dirigeant vers le fort de Rostro-Gordo, avec ses petits barils à dos, et le soldat conducteur le tenant en main. Au sujet de celui-ci, un trait mérite d'être noté. Comme notre collaborateur, après l'avoir photographié, lui offrait une pièce blanche en récompense de l'obligeance qu'il avait mise à se prêter à l'opération, le soldat refusa d'un geste plein de noblesse, à la don César de Bazan. Et cependant, sur ce rocher inhospitalier, où les hommes du corps expéditionnaire sont exposés à tant de privations, un supplément de solde n'est point à dédaigner.

La photographie instantanée a permis au voyageur de saisir au passage une batterie d'artillerie allant prendre position. Les pièces sont attelées de vigoureux mulets, plus résistants que les chevaux, surtout pour la montée et la descente des pentes abruptes. Au moment où elle s'est offerte au champ de l'objectif, cette batterie en marche traversait un

plateau aride, sous un soleil torride brûlant le sol, dardant sur les hommes et sur les bêtes ses implacables rayons.

Voici enfin des Kabyles allumant des feux sur le Gurugu, massif montagneux dominant Melilla, et d'où ils observent les mouvements de l'ennemi, sans se laisser intimider par l'artillerie des forts sans cesse occupée à fouiller les ravins. Ces feux, répétés sur les hauteurs, sont des signaux destinés à établir des communications entre les diverses tribus. C'est un système de télégraphie primitive renouvelé de l'antiquité : il rappelle les temps homériques, les guerres d'Alexandre, d'Annibal et de César, et semble un étrange anachronisme en notre fin de siècle marquée par le triomphe universel de l'électricité.

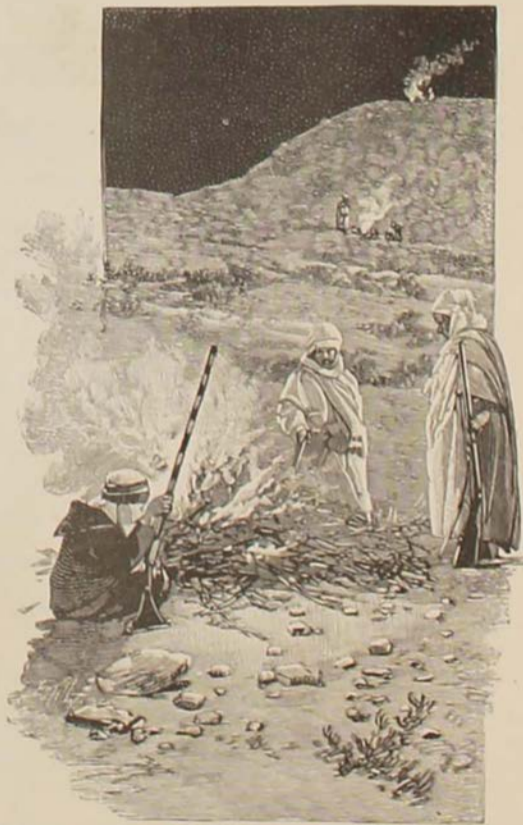
Notre envoyé spécial a raconté comment, après le débarquement des troupes de renfort amenées de Malaga par le *San-Augustino*, il était descendu à terre et avait pu séjourner sur le quai situé au

pied des remparts de la ville, assez de temps pour y noter un certain nombre d'observations. C'est cet aspect, déjà décrit par lui, que représente une de nos gravures, avec l'encombrement produit par le déchargement des approvisionnements de toute nature, des munitions, des mulets transbordés sur des chalands ; avec la mêlée confuse des soldats et des *presidarios* (forçats) employés aux travaux du port.

Cette animation extraordinaire contraste singulièrement avec l'aspect habituel de la petite ville, qui, en temps normal, semble endormie, morne et silencieuse, sur son rocher, dans son enceinte des fortifications d'un autre siècle, ce qui a inspiré aux Espagnols, pour désigner le bague qu'elle renferme, cette locution bien caractéristique : « Une prison dans une prison ». Aussi, la population civile observe-t-elle ce spectacle avec un étonnement curieux. Jamais le port de Melilla ne vit débarquer tant de troupes et de matériel de guerre.

Tout cet appareil belliqueux est-il en proportion du but qu'on se propose ? L'arrivée du maréchal Martinez Campos avec de nouveaux renforts a pu faire espérer un instant une prompt solution du conflit, par une action décisive qui amènerait les tribus hostiles à composition. Mais, jusqu'à présent, rien n'est venu justifier cet espoir. Les Marocains font mine de vouloir négocier et usent de tous les artifices de leur diplomatie cauteleuse pour gagner du temps. Aussi est-il difficile de prévoir le jour où le corps expéditionnaire quittera le roc inhospitalier de Melilla, dont le séjour est si pénible, et regagnera ses garnisons d'Espagne.

E. F.



Système de télégraphie établi au moyen de feux-signaux par les Kabyles.

## LES THÉÂTRES

PORTE-SAINT-MARTIN : *Napoléon*, épopée nationale en trois parties, six actes et cinquante tableaux, de M. Léopold Martin-Laya. — THÉÂTRE DÉJAZET : *Les six femmes de Paul*, comédie-bouffe en trois actes, de MM. La Rode et Georges Rolle. — PETIT-CASINO : *Paris s'lave*, revue en deux actes et quatre tableaux, de MM. André Sauter et Étienne Rey. — EDEN-CONCERT : *Faut d'la vertu*, revue de M. Maurice Millot.

Je n'ai jamais mieux compris que devant le *Napoléon* de M. Martin-Laya cette parole de Got, le sympathique doyen de la Comédie-Française :

« Au théâtre, le public joue un rôle. » Mais si ce rôle est généralement passif et consiste à imposer à l'auteur le respect de certaines formules d'art dont le génie seul peut s'affranchir avec succès, il arrive que certains sujets historiques et patriotiques font du public un véritable collaborateur actif, car il apporte, avec lui, une admiration, un enthousiasme latents dont l'œuvre bénéficie.

On vous a dit dans le dernier numéro — en texte et en illustration — à peu près tout ce qu'il y a à dire du spectacle de la Porte-Saint-Martin. C'est un succès très justifié qui permettra à M. Rochard d'encaisser autant de pièces de cent sous que le grand empereur a fait tirer de coups de fusils.

L'adaptation historique de M. Martin-Laya peut donc reposer sur les bords de la scène au milieu de ce peuple français que Napoléon a tant aimé.

L'auteur a donné parfois au rôle de l'empereur un aspect trop vrai.

Je désire expliquer cette assertion qui, semble-t-il, devrait être un compliment.

Les grands hommes ont une légende et le peuple les voit tels qu'il les a imaginés. On ne peut pas se figurer un Napoléon I<sup>er</sup> se préparant à la cérémonie du sacre autrement qu'avec beaucoup de solennité et d'apparat. M. Garnier nous a montré, dans ce tableau, un Napoléon familier, qui est presque choquant. Il a l'air de s'habiller pour une comédie. L'attitude, le langage, manquent ici de grandeur, et si la vérité historique s'y trouve — ce que je conteste — elle n'est pas conforme à l'idée préconçue des spectateurs. Si ce n'est pas une faute d'histoire c'est une faute de théâtre, la seule que j'aie relevée dans ce spectacle qui ne comporte pas moins de cinquante tableaux ! L'interprétation est bonne, excellente même dans les principaux rôles.

Voilà un Napoléon qui aura ses cent jours et même deux cents.

Au théâtre Déjazet, MM. Jean la Rode et Georges Rolle nous ont offert un spectacle rare dans ces parages, et même dans tous les parages : leur pièce est une comédie, tout au moins par le sujet choisi.

Les auteurs ont cinglé l'hypocrisie provinciale en des scènes souvent heureuses. Il s'agit d'un aimable Parisien que des provinciaux veulent faire passer pour un débauché et qui prend ses détracteurs en flagrant délit de libertinage.

Je m'étonne que M<sup>lle</sup> Eva Martens, qui joue à Déjazet, ne soit pas appelée à de meilleures destinées. Elle est jolie, elle a du talent. Quel est ce mystère ?

Joliment montée la revue du Petit Casino qui est déjà spirituelle avant que la toile se soit levée, par son seul titre : *Paris s'lave*. Les costumes sont aussi nombreux, aussi neufs et aussi originalement dessinés que si nous étions au théâtre des Variétés. Il est vrai que ce théâtre est en face du Petit Casino et que la contagion est affaire de proximité.

Le microbe de l'élégance se promenait dans ces parages, et il est entré au café-concert avec ses collègues, les microbes de l'esprit, de la fantaisie gaie et du couplet à pointes.

A une époque où tant de genres dramatiques aspirent... à descendre, le café-concert aspirerait-il à monter ? L'avenir nous l'apprendra.

Elle est vraiment divertissante cette revue où l'on fume, et quelques scènes sont tout à fait ingénieuses. Je citerai les deux Français qui, dans leur enthousiasme franco-russe, se prennent réciproquement pour deux Russes de passage à

Paris; la danseuse serpentine dans la cage aux lions et le lion qui lui enlève sa jupe et se met à danser à son tour; une demi-douzaine de Napoléons (Napoléon a divers âges) entrant à la queue-leu-leu, depuis l'école — avant Brienne — jusqu'à Sainte-Hélène; la parodie des *Rois* et celle de la dispute des deux chirurgiens dont les journaux nous ont égayés, etc.

Une commère jolie et bien chantante, M<sup>me</sup> Emma George, d'accortes personnes aux dehors engageants, qui répondent aux noms et aux pseudonymes de M<sup>mes</sup> Claude Roger, le petit Bob, Dernemont, Marguerite Desfeuilles, etc., telles sont les dames dont les auteurs ont mis à profit le concours. Je citerai, parmi leurs partenaires à culottes, M. Vaunel, inimitable dans ses imitations, et le compère, M. Désiré, qui a de la bonhomie.

A l'Eden-Concert, autre revue et autre franc succès. Sarcy, qui adore cet établissement, paraissait radieux.

*Faut d'la vertu...* a pour auteur M. Maurice Millot. Là, comme au *Petit Casino*, les costumes sont de Choubrac pour le dessin, et de Landoff pour l'exécution. Enfin, la direction, ne reculant devant aucun sacrifice, a décroché une étoile de nos théâtres de genre : c'est M<sup>lle</sup> Aussourd, qui a paru dans quatre rôles différents. Ce n'est pas tout. Ne pouvant avoir Réjane, l'Eden-Concert se l'est offerte deux fois... approximativement. Nous avons applaudi *Réjane* et *Réjane*.

Les artistes ont joué cette revue avec un entrain... express.

ALBIN VALABRÈGUE.

P. S. — Ollendorff publie, en une charmante brochure de luxe, une étude critique signée du maître Camille Saint-Saëns. Titre : *Charles Gounod et le Don Juan de Mozart*.

## DOCUMENTS ET INFORMATIONS

**La fulgurite** — c'est le nom du nouvel explosif inventé par M. Pictet, et dont nous avons parlé récemment (voir notre numéro du 25 novembre, p. 464) — vient de subir, en Suisse, des essais qui lui ont été très favorables.

Il y a trois variétés de cet explosif, les numéros 1, 2 et 3, qui correspondent à des mélanges différents de ses éléments constitutifs. Le n° 3 produit des effets lents et progressifs, et les n° 1 et 2 ont des effets brisants. Aussi est-ce l'explosif n° 3 qui a été essayé avec le fusil suisse.

Dans ces essais, on a constaté avec surprise que la fulgurite ne provoquait aucun dégagement de chaleur, ne donnait aucune fumée, et n'encrassait nullement les armes. Observation encore plus inattendue, il s'est trouvé que les balles, tant qu'elles avaient une vitesse supérieure à 600 mètres par seconde, étaient visibles à l'œil nu sous l'aspect d'une petite tasse de porcelaine blanche traversant l'espace, le fond en avant.

M. Pictet attribue ce dernier phénomène à ce fait que la balle, dans sa marche rapide, produit une si forte compression de l'air, que les rayons lumineux sont réfractés par la zone gazeuse ainsi comprimée, qui perd ainsi sa transparence.

**La natation chez l'homme et l'atavisme.** — Pour quoi, de tous les animaux, l'homme seul est-il incapable de nager sans éducation préalable ? Telle est la question posée par un médecin anglais, le docteur Robinson, et résolue comme il suit. Quand un animal est effrayé, en présence de quelque danger, son premier mouvement est celui qui lui est le plus habituel, le plus instinctif. Pour la plupart des animaux, c'est la fuite ; et il se trouve que ce mouvement de course leur suffit pour se maintenir sur l'eau, et progresser dans ce milieu comme sur la terre ferme.

Mais, si l'on admet que l'homme était primitivement un animal sylvestre, on en conclura que l'instinct de cet homme primitif ou du précurseur de l'homme devait être d'échapper au danger en grimpa. Or, précisément, l'homme qui tombe à l'eau et ne sait pas nager agit comme s'il voulait grimper, jetant alternativement ses mains en l'air, comme s'il voulait accrocher quelque chose au-dessus de sa tête, et agitant ses jambes à la façon d'un

singe qui monte à un arbre. Malheureusement, à l'encontre du chien qui n'a qu'à marcher dans l'eau pour nager, ces mouvements instinctifs, d'origine atavique, ne produisent en aucune façon le résultat désiré, et l'homme, trompé cette fois par son instinct, s'enfoncé...

L'explication est ingénieuse, et assurément vraisemblable.

**Quel est le citoyen le plus utile ?** Telle est la question dont la Société anthropologique de Washington propose la solution. Les réponses, c'est-à-dire les définitions du citoyen capable de rendre le plus de services à la communauté, ne devront pas avoir plus de 3,000 mots; et les deux meilleures d'entre elles seront récompensées par des prix de 750 et 375 fr. Voici notre définition, qui a moins de 3,000 mots. Si l'on admet que la santé est le plus grand des biens, le citoyen le plus utile est celui qui a fait la plus grande découverte dans le domaine de la médecine et de l'hygiène. Et nous ajoutons que nous avons le bonheur de posséder ce citoyen, qui est M. Pasteur.

**La tempête des 19-20 novembre dernier** a présenté quelques particularités tout à fait remarquables. D'abord, elle s'est produite par vent du nord-est sur une grande partie de l'Europe occidentale; or les ouragans par cette direction sont extrêmement rares. De plus, dans une grande partie du continent, l'air est resté calme pendant la chute du baromètre et n'est devenu violent qu'au moment de la hausse, ce qui est également très exceptionnel. Enfin la tourmente a surtout exercé ses effets sur les côtes et sur la mer, et on n'a signalé que relativement peu de dégâts sur terre.

**La facilité du travail intellectuel** varie suivant de nombreuses circonstances, ainsi que chacun a pu en faire l'observation; mais l'étude précise de ce phénomène mériterait d'être faite. C'est ce qu'ont pensé deux jeunes physiologistes russes, MM. von Grau et Ostankow, qui sont arrivés, par des procédés ingénieux, à mesurer la vitesse des processus mentaux, et qui ont constaté que les facultés intellectuelles sont le plus vites le soir, et qu'elles sont le plus lentes l'après-midi. Cette lenteur est attribuée par les auteurs à l'influence du repas copieux de midi. Après ce repas, il n'y a qu'une faculté qui devient brillante: c'est l'association des idées. Mais il n'y a pas lieu de s'en flatter, car la rapidité de l'association d'idées s'observe également dans certaines formes de folie, et aussi chez les hypnotisés.

**Les populations africaines** n'ont été jusqu'à présent l'objet que de statistiques très approximatives. Une publication du ministre des finances, à Rome, donne sur ce point des renseignements qu'on s'est efforcé de recueillir aussi exacts que possible et dont le détail est fort intéressant.

Nous n'en pouvons, malheureusement, rapporter que quelques totaux et moyennes. Relativement à la densité de la population, on trouve que l'Afrique ne contient guère que 45 habitants par 1,000 hectares, chiffre qui correspond à une population totale de 135,000,000 d'habitants.

La valeur totale des échanges commerciaux auxquels prennent part les divers pays du continent africain s'élève à environ 2 milliards et un tiers, sur lesquels 2 milliards reviennent au commerce des pays situés au nord du tropique du Cancer et au sud du tropique du Capricorne. Ceux-ci, en effet, sont d'une civilisation plus avancée et ont des ports mieux aménagés que les pays situés entre les deux tropiques, et dont la valeur du commerce ne s'élève guère qu'à 13 0 0 du commerce total de l'Afrique.

**La greffe souterraine** a été employée par M. Geneste, pour fournir aux vignes plantées, non greffées, qui vivent encore et ont pu résister jusqu'à ce jour, des racines résistantes; et cela sans interrompre leur végétation et nuire à leur récolte, qui ne peut être qu'augmentée.

Avec ce procédé, M. Geneste dit avoir obtenu le succès dans 59 0/0 des essais; et, d'après cet expérimentateur, il serait possible de sauver les vignes françaises malades ou menacées, en rendant ainsi leurs racines résistantes. Mais ce procédé s'appliquerait tout aussi bien aux vignes déjà

greffées, substituant à leurs racines, mal adaptées, d'autres racines mieux appropriées au sol.

**La vermoulure**, qui atteint si souvent les bois abattus et mis en œuvre, s'attaque surtout à l'aubier. Cette particularité a permis à M. E. Mer de trouver la cause qui favorise l'invasion des insectes; en effet, l'aubier est plus riche en amidon que les autres parties du bois, et ce sont les arbres riches en amidon qui sont attaqués de préférence. Si donc on pouvait débarrasser une pièce de bois de sa matière amylacée, on pourrait sauver l'aubier et le cœur de la vermoulure. M. Mer a réalisé cette indication théorique par l'écorcement sur pied, pratiqué trois ou quatre mois avant l'abattage. Cette opération fait en effet disparaître l'amidon de toute la région décortiquée, pourvu qu'on ait soin de ne laisser aucune pousse se développer sur la portion du tronc située au-dessous de l'anneau. L'expérience a prouvé que le bois de chêne ainsi traité restait intact, alors que l'aubier des troncs, écorcés seulement après abattage, était complètement vermoulu.

**La pureté de l'air**, au point de vue du nombre des microbes qu'il peut renfermer, est, paraît-il, la même au-dessus des grandes villes que sur les hautes montagnes. Jusqu'à présent, cependant, on attribuait la pureté de l'air des montagnes à leur grand éloignement des agglomérations humaines. Mais des recherches, faites par M. Cristiani, en pratiquant des prises d'air au-dessus de la ville de Genève de 200 en 200 mètres, ont montré qu'à partir de 600 mètres l'air est absolument privé de germes microbiens, tout comme l'air de la pleine mer ou des hautes montagnes.

**Le chameau** se substitue comme animal de trait, depuis quelques années, en Russie, au bœuf et au cheval. Alors qu'autrefois l'on ne voyait cet animal que dans les ménageries, on en trouve aujourd'hui par dizaines et par centaines dans les grandes propriétés et jusque chez les petits paysans.

Ce mouvement, très curieux, est parti des régions de la mer Caspienne, et a été favorisé par l'adoption, pour l'attelage, d'un collier souple, qui a été substitué au joug exclusivement employé autrefois.

Le grand marché d'approvisionnement est à Orenbourg, et pour 60 à 70 roubles on a, rendu à Kiew, un animal d'une sobriété et d'une docilité proverbiale, supportant le froid aussi bien que le chaud, et dont la toison a en outre une réelle valeur pour la confection des tissus. A cela il faut encore ajouter que le lait de la chameau est fort apprécié.

## LES LIVRES NOUVEAUX

*Les Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas, illustrés de 254 compositions de Maurice Leloir, gravées sur bois par Jules Huyot. — 2 vol. grand in-8°. Broché : 50 fr.

Nous n'avons pas à parler ici de l'œuvre d'Alexandre Dumas. Mais il était intéressant de voir comment un artiste ferait revivre sous son pinceau ces légendaires figures d'Athos, Porthos, Aramis, d'Artagnan, qui ont charmé notre jeunesse, qui charmeront notre âge mur. La magnifique édition que vient de publier Calmann-Lévy montre combien les éditeurs ont été bien inspirés en s'adressant à Maurice Leloir, qui s'est surpassé. Elle prouve aussi la supériorité évidente, sur tous les procédés dont on a tant abusé, de la gravure sur bois quand elle est traitée ainsi. Il y a là une finesse d'exécution, une souplesse de main, étonnantes. Nos lecteurs n'en seront pas surpris quand ils sauront que l'artiste ici n'est autre que Jules Huyot, le graveur attitré des romans de *L'Illustration*. *Les Trois Mousquetaires* constituent donc une publication hors de pair. Une admirable lettre-préface d'Alexandre Dumas fils ouvre le premier volume.

*La Terre avant l'apparition de l'homme*, par Fernand Priem. 1 beau volume de la collection des *Merveilles de la nature* de Brehm. Broché : 12 fr., relié : 16 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils).

*Le Livre d'Or des fêtes franco-russes*, par Bertol-Graivil et Paul Boyer. Préface

de Alfred Mézières. In-8, 5 fr. (Paul Ollendorff).

*Un régiment à travers l'histoire* (le 76<sup>e</sup>, ex 1<sup>er</sup> léger), par le commandant Du Fresnel, 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, 5 fr. (E. Flammarion).

*Perdus dans l'Espagne*, par Th. Cahu, 1 vol. in-8<sup>e</sup> (Lecène et Oudin).

*Théâtre de Gustave Nadaud*, in-18 contenant neuf pièces inédites, 3 fr. 50 (Tresse et Stock).

*Soirées perdues*, par Willy. In-18. Dessin de Guillaume, 3 fr. 50 (Tresse et Stock).

*Histoire de l'Opéra-Comique. La seconde salle Favart 1860-1887*, par Albert Soubies et Charles Malherbe. In-18, 3 fr. 50 (Flammarion).

*Le Bas du pavé parisien*, par Guy Tomel. In-18 illustré, 3 fr. 50 (Charpentier et Fasquelle).

*Les vins du Beaujolais, du Mâconnais et Chalonnais*, par Vermorel et Danguy. 1 vol. in-8<sup>e</sup>, 8 fr. (Armand, à Dijon).

*Les grands vins de Bourgogne*, par Danguy et Aubertin. 1 vol. in-8<sup>e</sup>, 8 fr. (Armand, à Dijon).

**ANNONCES**

*Tarif des Insertions, 5 fr. la ligne.*

Les annonces sont reçues :  
Chez MM. **AUDBOURG et Co**, 10, place de la Bourse;  
**A. LAHURE**, 9, rue de Fleurus;  
Et aux **BUREAUX DU JOURNAL**, 13, rue Saint-Georges.

Qu'importe que mes vers aient six, huit ou dix pieds, s'ils disent tous du bien du Congo de Vaissier!

Vente après décès de **GY DE MAUPASSANT**, mercredi 20, jeudi 21 décembre, hôtel Drouot, salle 5 C<sup>e</sup>-pris. M. G. COULON. — Expert M. VANNES, 56, faub. Montmartre. — 54, faub. Montmartre. Exposition publ. mardi 19 décembre, de 2 à 5 h. 1/2.

**CAFÉ VACHETTE**, 27, bd St-Michel-Adj. et de M<sup>e</sup> COLLEAU n. 21, av. d'Italie, le 27 décembre 93, 2 h. M. à p. ne pouv. et baiss. 150.000 f. Cons. 15.000 f. S'ad. à M. DESTREZ liquid. judic., 46, r. St-André-des-Arts et au not.

Etude de M<sup>e</sup> POINSOT, avoué à Paris, rue Godot-de-Mauroi, 26.

**VENTE** au Palais de Justice à Paris, le samedi 6 janvier 1894, à 2 heures, de  
**1<sup>o</sup> PROPRIÉTÉ DE RAPPORT** sise à Paris, rue de Lille, 7. Contenance : 773 m. 50 environ. Revenu brut évalué : 29.550 fr. environ. Mise à prix : 400.000 fr.  
**2<sup>o</sup> TERRAIN** clos de planches de 350 m. environ sis à Paris, rue Julie (14<sup>e</sup> arrondissement). — Mise à prix : 5.000 fr.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> POINSOT, et à M<sup>e</sup> Masson et Bourin, notaires à Paris et en outre pour le deuxième lot à M<sup>e</sup> Pilastre, avoué à Paris.

**1<sup>re</sup> PROPRIÉTÉ** à Paris, r. Sedaine, 30, sortie r. La Roquette, 43. Fac. 41\*94. C<sup>e</sup> 2.252 m. Rev. 23.195 f. M. à p. 400.000 f. Fac. résilier\* local. Adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 23 janv. 1894. S'ad. M<sup>e</sup> POLETNICH, not. à Paris, 116 fg St-Honoré.

**MAISON** rue de la Bruyère, 21. Rev. 16.132 fr. M. à p. 210.000 f. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 9 janvier 1894. S'ad. aux not. M<sup>e</sup> Motel, r. St-Denis, 5; M<sup>e</sup> VIAN, r. Turbigo, 3.

**ADJON** étude de M<sup>e</sup> P. RIGAUD, not. à Paris, le jeudi 21 décembre 1893, à 1 heure, du Fonds de commerce connu sous le nom de  
**GRAND HOTEL BERGÈRE** et MAISON BLANCHE, exploitée à Paris, 30, 30 bis, 32 et 34, rue Bergère. Mise à prix pouvant être baissée : 400.000 fr. Consignation pour enchérir : 25.000 fr. Faculté de traiter à l'amiable avant l'adjudication.  
S'adresser à M. Alexandre Gaut, administrateur de Sociétés près le tribunal de commerce de la Seine, 42, rue Caumartin, à Paris, et audit notaire.

Détachez avec la **BENZINE COLLAS** (Bande verte)



Est-il rien de plus agréable pour un **AMATEUR de MUSIQUE**

qui a la mauvaise chance de ne pas connaître le doigté du piano, de pouvoir exécuter lui-même ou de faire exécuter devant lui par un autre, les morceaux de musique qu'il aime? Et cela avec une délicatesse de touche, une exactitude de mesure et une expression qui rappellent le jeu des meilleurs artistes.

on obtient ce résultat sans étude, sans fatigue avec le **PIANISTA THIBOUVILLE** (Cet appareil s'adapte à tous les pianos par un simple rapprochement).

Plus de mille morceaux : Opéras, Airs variés, Morceaux religieux, Danses, sont notés pour le **PIANISTA THIBOUVILLE** qu'on peut entendre ou jouer soi-même, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir

**68 & 70, RUE RÉAUMUR, PARIS** (Catalogue franco sur demande)

**Goudron Freyssinge**

A cuillerée à café par verre de boisson aux repas contre Bronchites, Catarrhes, Maladies de la Peau, Epidémies. — 4 fr. 50 dans les Pharmacies.

**TACHES DE ROUSSEUR**, rides, disparaissent avec l'**Eau-Brise-Exotique**, Parf<sup>is</sup> Exotique, 35, r. du 4-Septembre.

**EXIGEZ LE VÉRITABLE NOM** sur la boîte du **DUVET DENINON**, seule poudre de riz employée par Ninon de Lenclos, ainsi que l'adresse de la **Parfumerie Ninon**, 31, rue du 4-Septembre, Paris.

**PARFUMERIES REUNIES** TOUT MARQUÉ À PRIX RÉDUIT 30, RUE LAFAYETTE, PARIS.

**Américain GROG DUPIT** BORDEAUX Médaille d'Or LA PLUS H<sup>te</sup> RÉCOMP.

**NESSARI "RIMMEL"**

Parfum délicat, d'une suavité exquise et d'une extrême concentration. Extrait pour le mouchoir, Eau de toilette, Savon, Cold-cream Diaphane, Brillantine concrète.

**E. RIMMEL**

96 Strand, London.  
9, boulevard des Capucines, Paris.

**DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES** **ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE**, rédigée sous la direction de Paul GUERIN, 6 vol. in-4<sup>e</sup>, 180 fr., payables en 18 mois. ADMINISTRATION : Avenue de Déols, 56, CHATEAURoux.

**DENTITION SIROP DELABARRE**  
3150 SANS NARCOTIQUE (Le Flacon)  
FACILITE la SORTIE des DENTS  
Prévient ou fait disparaître  
Tous les ACCIDENTS de la 1<sup>re</sup> DENTITION  
EXIGER le TIMBRE OFFICIEL et la SIGNATURE DELABARRE  
FUMOUGE-ALBESPEYRES, 78, Faub. St-Denis, PARIS et Paris.

**ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire)**  
**SOURCE BADOIT**  
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE, LA PLUS GAZEUSE  
Débit : 30 millions de bouteilles par an. Vente 12 millions

**NIGRITINE**  
Teinture Instantanée  
POUR les CHEVEUX et la BARBE  
GARANTIE INOFFENSIVE  
NOIR, CHATAIN, BRUN  
GELLÉ FRÈRES Parfumeurs  
6, Avenue de l'Opéra, PARIS

**Sirop Flon**  
Lénitif Pectoral, guérit  
Irritations des Bronches — Toux  
Catarrhes — Rhumes. — T<sup>tes</sup> Phies.

**L.T. PIVER A PARIS**  
PARFUMERIE  
AU  
**CORYLOPSIS du JAPON**  
SAVON, EXTRAIT, EAU de TOILETTE, POUORE, HUILE

**Gouttes Livoniennes**  
Contre Rhumes, Toux, Bronchites, etc.

**NI FROID NI AIR** par les portes et croisées, pose de **BOURRELETS INVISIBLES** et de **PLINTHES**, Jaccoux, 37, r. l'Ecliquier

**VIN MARIANI A LA COCA**  
Le plus efficace des toniques.  
41, B<sup>e</sup> Hausmann, et Pharmacies

**RHUM CHAUVET**

**AU BON MARCHÉ**

PARIS MAISON ARISTIDE BOUCICAUT PARIS

EXPOSITION DES OBJETS POUR

**ÉTRENNES**

PETITS MEUBLES, BRONZES, OBJETS de la CHINE et du JAPON

**JOUETS**

Articles de Paris, Livres, Maroquinerie, Eventails, Bijouterie

**GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ÉTRENNES UTILES**

L'organisation de nos Services d'Expéditions nous permet d'assurer la prompte livraison de toutes les commandes qui nous parviendront jusqu'au **28 Décembre**, à l'exception des livraisons par petite vitesse.

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
PAR L'EMPLOI DES  
**DENTIFRICES**  
Élixir, Poudre et Pâte  
DES **BÉNÉDICTINS**  
de l' **Abbaye de Soulac**  
Dom **MAGUELONNE**, Prieur  
Inventé en l'an **1373** par le Prieur P. **BOURSAUD**  
VENTE EN GROS :  
**SEGUIN, BORDEAUX**  
MAISON FONDÉE EN 1807  
Vente dans toutes les bonnes Parfumeries  
Pharmacies et Drogueries.  
EXIGER la Signature du PRIEUR  
Dom Maguelonne B. Prieur

PARIS GRANDS MAGASINS DU PARIS  
**LOUVRE**

Pendant tout le mois de Décembre

EXPOSITION DES

**ÉTRENNES**

**JOUETS, LIVRES**

MAROQUINERIE, PAPETERIE, ÉVENTAILS, BIJOUTERIE  
BRONZES, ARGENTERIE  
CRISTAUX, MEUBLES DE FANTAISIE

Le **LOUVRE - AGENDA ILLUSTRÉ** Prix 45 cent.  
contenant une foule de renseignements pour la maîtresse de maison



### L'ATTENTAT ANARCHISTE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La presse quotidienne n'a pas ménagé les détails sur cet abominable attentat. Mais, pour retracer exactement les principales scènes du drame parlementaire sans précédent qui a causé une indicible émotion, pour en bien faire comprendre les rapides péripéties et le dénouement, le récit le plus circonstancié ne suffit pas, il faut une reconstitution graphique. Nous nous sommes efforcés de la réaliser aussi complète que possible.

Le samedi, 9 décembre, vers quatre heures, pendant la séance, au moment où M. Mirman, député de Reims, dont on discutait l'élection, venait de quitter la tribune, un éclair bleuâtre jaillissait du côté droit de la Chambre, immédiatement suivi d'une violente détonation. Un nuage épais emplissait l'atmosphère, accompagné d'une grêle de projectiles, et des cris déchirants retentissaient.

L'âcre fumée à demi-dissipée et la première stupeur passée, le président, M. Charles Dupuy, debout à son poste, qu'il n'a pas abandonné, étend la main comme pour inviter ses collègues à garder le sang-froid dont il donne l'exemple, et dit d'une voix ferme : « Messieurs, la séance continue... » Des applaudissements unanimes accueillent ces paroles désormais historiques.

Cependant soixante personnes environ sont atteintes par la mitraille de la bombe, une vingtaine de députés et une quarantaine de spectateurs, parmi lesquels plusieurs dames et une petite fille. On remarque notamment : l'abbé Lemire, député du Nord, qu'on croit d'abord tué sur le coup ; un membre de la presse, M. Bertol-Graivil. On s'empresse autour des blessés. Les divers locaux instantanément transformés en ambulance offrent bientôt un aspect sinistre. Les médecins, qui sont nombreux à la Chambre, leur prodiguent leurs soins et procèdent, avec un matériel insuffisant, aux premiers pansements, tandis qu'on va quérir de l'aide en toute hâte aux hôpitaux. L'abbé Lemire, transporté dans le 3<sup>e</sup> bureau, est couché sur un matelas étendu à terre, le buste relevé, la tête appuyée sur une chaise. Il a eu le cou troué par les clous dont la bombe était chargée.



L'ABBÉ LEMIRE. — Phot. Camus.

Le député d'Hazebrouck, dont nous donnons le portrait, fait tristement ses débuts dans la vie parlementaire. Il représente à la Chambre le socialisme catholique. Il est âgé de trente-neuf ans.

La questure ne se consacre pas exclusivement à la direction des secours ; elle poursuit aussi son enquête pour découvrir l'auteur de l'attentat. Quelle place occupait-il ? D'où a-t-il lancé la bombe ? Maintenant les galeries et les tribunes sont vides. Les spectateurs, pris de panique, les ont évacués précipitamment, se bousculant en désordre, dans les couloirs et les escaliers, talonnés par la crainte instinctive d'une nouvelle explosion.

Mais, par une sage précaution, toutes les

issues extérieures ont été fermées, et le coupable n'a pas eu le temps de prendre la fuite. Pendant qu'une étroite surveillance s'exerce même sur les blessés, les hommes de service et les employés du laboratoire municipal, munis de lanternes, visitent soigneusement les tribunes.

Avant plus ample enquête, un fait indubitable est acquis. La bombe est partie d'une des tribunes du second étage, à droite de la salle (la droite du président). Elle a éclaté en l'air, au moment de la projection, ce qui explique qu'il y a plus de blessés parmi les spectateurs placés de ce côté que parmi les députés. L'anarchiste occupait-il la tribune publique proprement dite, ouverte aux personnes non munies de billets et contiguë à celle des officiers, où le lieutenant Aliez a été atteint, ou bien le grand compartiment tout proche, affecté aux entrées avec billets ? Nous inclinons plutôt vers cette seconde hypothèse. En effet, examinant soigneusement les lieux pour en prendre la photographie, nous avons pu constater que les dégâts matériels les plus importants dans les tribunes, à la partie correspondante du plafond, sur les bancs des députés à l'endroit où se tenait l'abbé Lemire, se trouvent approximativement dans un même plan vertical. En se reportant à notre plan dressé d'après ces données, on voit que l'engin était lancé dans la direction du bureau, de manière à atteindre le président.

D'autre part, la place éloignée où M. Bertol-Graivil a été frappé indique la force d'expansion de l'explosif et quels auraient été les terribles effets de la bombe, si elle était venue heurter le bureau ou tomber dans l'hémicycle !

On sait que l'engin était chargé non pas de dynamite, comme on l'avait cru tout d'abord, mais d'une poudre chloratée et de clous à grosse tête tels que celui dont nous reproduisons ci-contre le fac-simile.

L'auteur de l'attentat, un des blessés, a été découvert dès le lendemain, à l'hôtel-



Dieu. Il a avoué son crime. C'est un anarchiste militant, nommé Auguste Vaillant, ouvrier d'usine à Choisy-le-Roi. Né à Mézières (Ardennes), il est âgé de trente-deux ans. Son portrait, que nous reproduisons, montre les traits caractéristiques de sa physionomie : visage régulier, front haut et dégagé, œil dilaté, un peu hagard, bouche

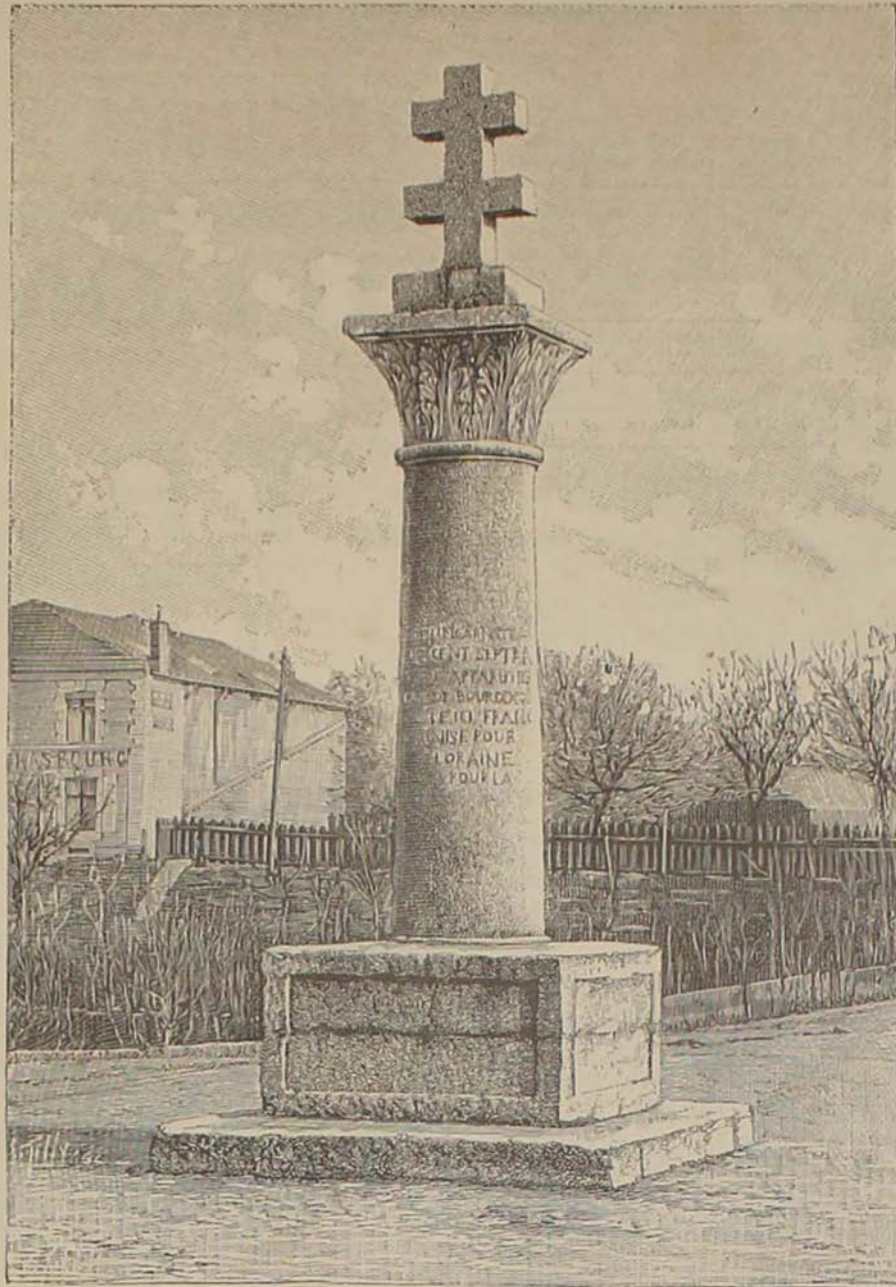


AUGUSTE VAILLANT. — Phot. Gallot.

et menton volontaires. A-t-il des complices ? C'est ce que l'instruction judiciaire s'occupe de rechercher. E. F.

### MONUMENT DE LA CROIX DE BOURGOGNE A NANCY

Il existe à Nancy, dans un des nouveaux quartiers de la ville un modeste monument composé d'un piédestal et d'une simple colonne que surmonte une croix de Lorraine, monument érigé depuis la fin du quinzième siècle pour perpétuer le souvenir de la fameuse bataille de Nancy (5 janvier 1477) sur les lieux mêmes où René II, duc de Lorraine, vainquit Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Cette victoire eut pour conséquence la chute de la



Le monument de la Croix de Bourgogne, à Nancy.

D'après une photographie de M. A. Bergeret.

puissance bourguignonne et l'annexion de la Bourgogne, de l'Artois et de la Franche-Comté au royaume de France.

L'emplacement où figure ce monument, qui a été restauré et réédifié plusieurs fois, était autrefois un étang hors ville ; depuis l'extension des faubourgs, ce terrain marécageux a été comblé, et un quartier neuf s'y est élevé.

Une magnifique place de 100 mètres de côté a été ménagée dans les plans de construction de ce quartier, place où déboucheront de nouvelles rues ; la croix de Bourgogne marque le centre de cette place nouvelle, mais elle est trop modeste, trop caduque surtout, pour subsister encore au milieu de ce coquet faubourg de la ville. Une commission s'est formée, qui, avec l'autorisation de la commission des monuments historiques, a lancé une souscription pour la reconstruction de ce monument.

Les artistes lorrains ont répondu à l'appel du comité ; plus de trente projets ont pris part au concours. Celui qui a été primé est l'œuvre de deux artistes peintres, MM. Victor Prouvé et Camille Martin, œuvre remarquable dont l'idée principale est d'avoir symbolisé l'étang Saint-Jean dans lequel a été retrouvé le corps de Charles le Téméraire quelques jours après la bataille.



LE PROFESSEUR TYNDALL

Le professeur anglais John Tyndall est mort empoisonné par accident le mardi 5 décembre à Huddle House, Hantsmere (comité de Surrey). Tyndall était né le 21 août 1820, à Carlow, en Irlande. Petit ingénieur sans fortune, il débuta en 1847 comme professeur au collège de Queenwood, puis alla compléter ses études en Allemagne, où il eut comme maîtres Bunsen et Magnus. De ce moment commence sa célébrité : un volume sur les phénomènes du magnétisme et du diamagnétisme lui fait donner la chaire très recherchée de philosophie naturelle au Royal Institut. Il succédait au célèbre Faraday.

En 1856, Tyndall visita pour la première fois, en compagnie du professeur Huxley, les glaciers de la Suisse ; il en étudia la structure et les mouvements dans de nombreuses ascensions fort audacieuses, notamment sur le mont Rose et au sommet du Weisshorn, jusque-là réputé inaccessible. Tyndall a été un physicien sagace, un expérimentateur habile et un vulgarisateur de premier ordre. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français. Les principaux sont : *les Glaciers des Alpes* (1860) ; *la Chaleur considérée comme mode de mouvement* (1863) ; *du Rayonnement* (1865) ; *le Son* (1883) ; *les Microbes* (1881), etc. On est heureux d'y rencontrer, ce qui est rare parmi les savants étrangers, à preuve les livres si indigestes de Darwin, des qualités de clarté, de méthode, qui en rendent la lecture vraiment attrayante.

Dans ces derniers temps, Tyndall s'est occupé de politique et a combattu Gladstone avec une violence et un fanatisme qui ne laissent pas que d'étonner de la part d'un vieillard et d'un savant.

C. CRÉPEAUX.

L. MARC, Directeur-Gérant.

Imprimerie de l'Illustration, L. MARC, 13, rue Saint-Georges.

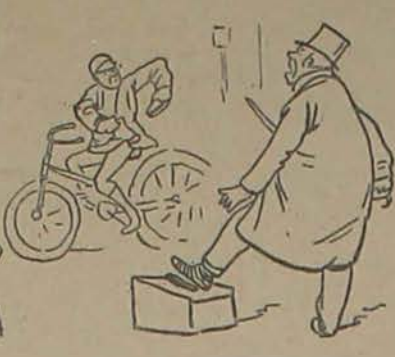
VÉLOCIPÈDES DE PLACE (avantages et inconvénients), par Henriot.



— Oui, monsieur, pendant que je ne fais pas mes courses en bicyclette, je cire des bottes...  
— Très bien... heureuse innovation!



— Hé... dites donc... portez au galop cette lettre à M<sup>me</sup> Clara, 227 rue des Dames, au quatrième.



— Vous me lâchez... et vous m'avez ôté ma bottine.  
— Pour la cirer en galopant... je la rapporte dans deux minutes...



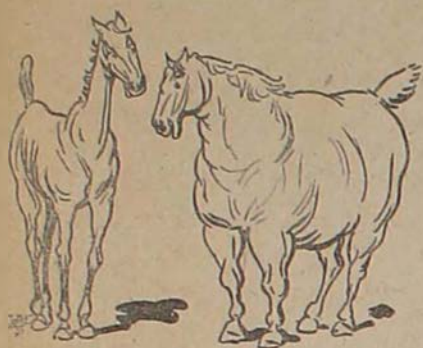
— Heureuse innovation!... (il attend).  
— Autre monsieur. — Allons... hop! cirez...  
— Pardon... pardon... je ne suis pas le commissionnaire...



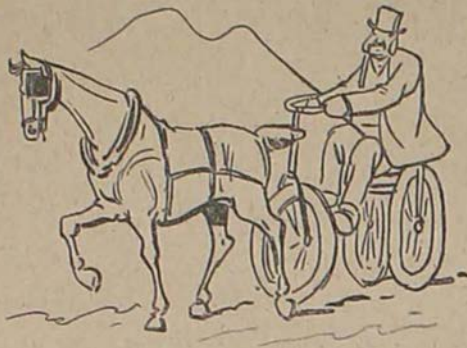
(Pendant ce temps le bicycliste laisse son instrument devant le 227 de la rue des Dames et remet à M<sup>me</sup> Clara une bottine... très pressée).



(En redescendant il aperçoit un flou qui roule à fond de train emportant sa bicyclette).



L'opinion des chevaux de flacre:  
— Pus de sapins... grâce aux tricycles de place... Moi, pour m'utiliser, on me fait maigrir en vue des courses...  
— T'as de la veine... on me fait engraisser pour aller à l'abattoir!



On conservera néanmoins quelque cavalerie en prévision d'une grève de cochers (de bicyclette).



L'opinion d'un vieux commissionnaire:  
— Il me restait huit francs... j'ai acheté un revolver... Allons rejoindre les porteurs d'eau!



L'opinion de la clientèle:  
— Ah!... vous ne voulez me donner que cinq sous d'étrennes?... Boum!... versez...



— Hé... là-bas... hé... sale gamin!  
— À l'impériale, à volonté!



L'opinion des piétons:  
— Hélas... il n'y a vraiment plus de place pour ceux qui vont à pied!

**LUXARDO**  
MARASCHINO di ZARA  
Cette Liqueur renommée ne doit manquer sur aucune table.



C<sup>o</sup> DE FABRICATION FRANÇAISE DU NICKEL  
Paris: 64, rue de Turenne. — Usine: 108, rue St-Maur.  
**COUVERTS ET ORFÈVRERIE**  
ARGENTÉS EN MÉTAL BLANC ET EN MÉTAL FRANÇAIS  
(Similaire au métal anglais)  
LAMPES BIJOUX ARGENTÉES, 1<sup>er</sup> TITRE, depuis 5 fr. 50.  
Catalogue illustré contre 30 centimes en timbres-poste.  
Catalogue d'art. nickel pur contre 45 centimes en timbres-poste.



**GRUBER & C<sup>o</sup>**  
Maison à PARIS: 82-84, boulevard Voltaire, 82-84.

BRASSERIES A STRASBOURG ET MELUN  
BOCK-ALE: 70c. la bouteille — 35c. la 1/2 bouteille.  
CONSERVE: 60c. la bouteille — 30c. la 1/2 bouteille.  
Verre en plus, 25 cent. remboursés à la reprise.  
LIVRAISON A DOMICILE

**LAROUSSE**  
La plus complète des Encyclopédies françaises, celle qui rend le plus de services. — Br. 650 f. Rel. 750 f.  
Demander spécimen et liste des principaux articles.  
LIBRAIRIE LAROUSSE, rue Montparnasse, PARIS

**HUITRIERES DE L'ASCENSION**  
à Bourcefranc-Mareennes (Ch<sup>te</sup>-Inf<sup>re</sup>)  
MM. DUVIGNEAU expédient f<sup>o</sup> contre mandat-poste:  
90 Mareennes moyenn<sup>es</sup> blanches, 4f.50; vertes, 4f.75  
70 — grosses — 4f.50; — 4f.75  
50 — extra — 4f.75; — 5f.



Voulez-vous une bonne lampe éclairant bien, ne donnant aucune mauvaise odeur et offrant toutes les garanties de sécurité possible.

Adressez-vous à la Compagnie des

LAMPES AMÉRICAINES  
**ROCHESTER LAMP C<sup>o</sup>**  
1, rue Scribe, PARIS

**NOUVEAU CIRAGE A HARNAIS**  
S'emploie sans broser ni frotter. V. BRILLET, 27, r. Beaurepaire, Paris

**MONTRES REDIER**  
Grand Prix Expos. Universelle 1878, Paris  
ASTRONOMIQUE Marche, fonctions et régularité parfaites.  
Indiquant les heures, minutes et secondes  
Mois et Phases lunaires, Changements automat. infailibles  
NICKEL... 33' ARGENT... 48'  
ACIER... 38' OR... 200'  
Catalog. illustr. f<sup>o</sup> 139, Boul<sup>g</sup> Sébastopol, Paris.

**DARBO** APPAREILS D'HYGIÈNE  
MÉDECINE, CHIRURGIE  
86, Passage Choiseul, Paris.

**GRAND PRIX SAVON & IXORA**  
NOTOIREMENT SUPÉRIEUR A TOUS LES AUTRES SAVONS  
**ED. PINAUD**  
37, B<sup>d</sup> de Strasbourg, PARIS

La **PHOTO-JUMELLE** à Répétition  
le Croquis pris au Vol  
COMPTOIR GÉNÉRAL de PHOTOGRAPHIE  
**F.M. RICHARD**  
57, Rue Saint-Roch, PARIS  
TELEPHONE  
La Photo-Jumelle à répétition est le plus merveilleux appareil photographique qui existe. Aspect, volume et poids d'une jumelle de campagne. — Tout le monde peut s'en servir sans aucun apprentissage.

**EAU PÂTE DENTIFRICE RASPAIL**  
LES MEILLEURS LES PLUS HYGIENIQUES DENTIFRICES  
SE TROUVENT DANS TOUTES LES BONNES MAISONS  
PARFUMERIE HYGIÉNIQUE RASPAIL  
16, Rue du Temple, PARIS.

Manufacture de Lampes à Incandescence  
**LA FRANÇAISE**  
Fabriquées à PARIS: 31, RUE CLAUDE-BERNARD  
Direction et Commandes: 17, RUE LE PELETIER  
LAMPES TRÈS ÉCONOMIQUES  
PRIX: par 25 Lampes, 1.70 (franco de port)  
par 50 Lampes, 1.60 (et d'emballage)  
de 5 à 25 bougies par 100 Lampes, 1.50 dans toute la France.  
toute montage par 500 Lampes, 1.35  
Lampes de luxe, fantaisie, de couleur et dépolies.

LA SCIENCE AMUSANTE

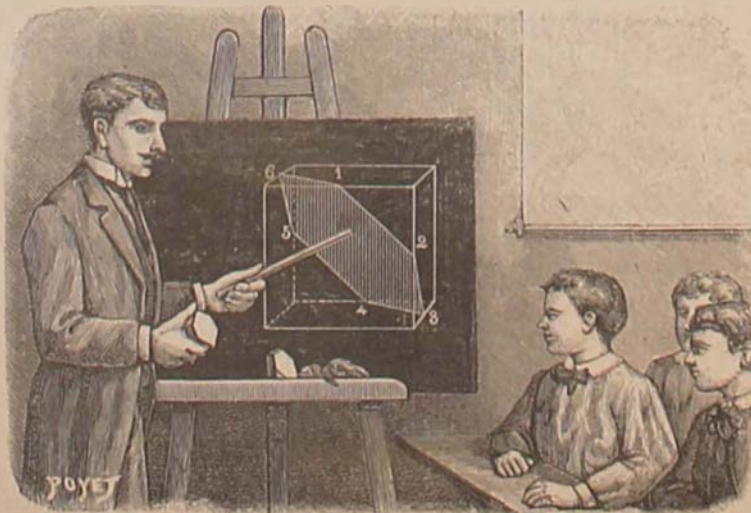
Section hexagonale régulière dans un cube

« Peut-on couper un cube de façon à obtenir un hexagone régulier? » Posez cette question à plusieurs personnes; la plupart vous répondront que c'est impossible.

La solution est pourtant bien simple, et voici comment vous pourrez la présenter d'une manière facile à comprendre pour tout le monde.

Prenez une pomme de terre, la plus grosse possible; taillez-y un cube bien régulier, et indiquez les milieux des côtés par une petite entaille, ces milieux sont marqués 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur notre dessin. Cela fait, placez la pointe de votre couteau au milieu d'un côté quelconque, puis, partant de ce milieu, vous allez toujours vers le milieu du côté le plus voisin de droite, jusqu'à ce que vous ayez fait le tour complet.

Coupez la pomme de terre en faisant glisser le couteau sur les lignes ainsi tracées et qui se trou-



vent toutes dans un même plan, et faites constater aux spectateurs que la section est bien un hexagone régulier, puisque les six côtés sont égaux.

TOM TIT.

Vient de paraître

**ÉTRENNES 1894**

LA SCIENCE AMUSANTE (3<sup>e</sup> série). Cent nouvelles expériences par

**TOM TIT**

En vente partout.

Broché, 3 fr.; relié, 4 fr.; tr. dorées, 4 fr. 50.

**GAZOGÈNE DOWSON** FORCE MOTRICE **J. & O. G. PIERSON**  
CHAUFFAGE INDUSTRIEL BUREAUX: 54, Faubourg Montmartre  
MAGASIN d'EXPOSITION 47, Rue Lafayette, PARIS

# AGENDA DE LA SEMAINE

Du 16 au 22 Décembre 1893.

SAMEDI, 16 DÉCEMBRE

**Léver du soleil :** 7 h. 50. — **Coucher :** 4 h. 2.  
**Fêtes à souhaiter.** — EVERARD. — ADELAÏDE, ALBINE.

**Solennités religieuses.** — Fête de saint Eusèbe, évêque et martyr. — Clôture du sabbat israélite, à 5 heures du soir.

**Forêts domaniales de la région de Paris.** — A Melun, location des chasses dans les forêts de Seine-et-Marne.

**La margarine.** — A partir d'aujourd'hui, suppression de la tolérance accordée aux facteurs des halles pour vendre, sans étiquette, le beurre additionné de margarine dans les sous-sols.

**Conférences.** — M. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle : les Russes en Asie (conférence en langue russe, mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement, 8 h. 1/2 du soir.)

**Théâtres et concerts.** — *La Dame aux Camélias* avec M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt (Renaissance, 8 h. 1/2 du soir). — Représentation organisée par M<sup>me</sup> Eléna Sanz au profit des sinistrés de Santander (en matinée, à l'Olympia). — Soirée littéraire et musicale du Stade français (au Club-House). — Soirée donnée par l'*Euterpe*, Société chorale d'amateurs (8 h. 1/2 du soir, hôtel de l'Union chrétienne des jeunes gens, rue de Trévis).

**Banquets et bals.** — Bal annuel de la Société de gymnastique et d'instruction militaire la *France* (salle des fêtes de la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, 10 h. du soir). — Banquet, suivi de bal, de l'Union musicale des Quinze-Vingts (restaurant de la Porte-Dorée, avenue Daumesnil).

DIMANCHE, 17 DÉCEMBRE

**Fêtes à souhaiter.** — LAZARE. — YOLANDE.

**Yachting.** — Régates de Nice (croisière-handicap).

**Cycling.** — Course hors série de l'Association vélocipédique d'amateurs (de Saint-Germain à Eragny et retour, à midi). — Rallye-paper du Standard Athletic Club (exclusivement réservé aux amateurs).

**Athlétisme.** — Excursion de marche et de vélocipédie du Stade français. — Cross-country (handicap) interclubs et interscolaires du Club pédestre de l'Ecole commerciale de Paris (bois de Ville-d'Avray).

**Football.** — Grand match entre le Racing-Club de France et l'Université d'Oxford (terrain de l'Inter-Nos à Bécon-les-Bruyères).

**Solennités religieuses.** — Troisième dimanche de l'Avent. — Retraite spéciale à l'Œuvre des Dames catholiques, par le R.-P. Truetz, S.-J. (Couvent de Notre-Dame du Cénacle, 7, rue de la Chaise, du 17 au 20).

**Élections législatives.** — Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Nîmes (en remplacement de M. Jarnais, décédé) et dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Brive (en remplacement de M. Libourne, démissionnaire).

**Conseils de prud'hommes.** — Scrutin de ballottage pour le renouvellement triennal des quatre conseils de prud'hommes de la Seine.

**Conférences.** — Abbé de Broglie : propagation de l'Évangile en dehors de la Judée (église des Carmes). — Abbé Wehrlé, ancien normalien : la religion (Église de Saint-Jacques du Haut-Pas). — Ex-Père Hyacinthe : le royaume de Dieu sur la terre (chapelle Taitbout, rue de Provence).

**À la Renaissance.** — Dernière représentation des *Rois* (en matinée).

**Anniversaires.** — Célébration à Toulon du centenaire de la reprise de ce port sur les Anglais (17 et 18 décembre 1793).

LUNDI, 18 DÉCEMBRE

**Fêtes à souhaiter.** — GATIEN, AMÉRIC. — CHIMÈNE.

**Solennités religieuses.** — Fête de l'Attente de l'Enfantement de la sainte Vierge. — Adoration perpétuelle (jusqu'au 20) à Saint-Vincent-de-Paul. — Retraite ecclésiastique à la villa Manrèse, par le P. Dechevrens (jusqu'au 22 décembre). — Retraite pour les dames par le R.-P. Marquet, S.-J. (31, boulevard des Invalides, jusqu'au 22). — Autre retraite pour dames par un R.-P. de la Compagnie de Jésus (chez les religieuses de

Notre-Dame du Cénacle, 30, rue de la Barre, jusqu'au 23).

**Examens et concours.** — Épreuves écrites pour l'admission des sous-officiers d'artillerie de marine à l'École militaire d'artillerie de Lorient (à Lorient). — Concours pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmaciens diplômés de 1<sup>re</sup> classe civils aux emplois de médecins et de pharmaciens stagiaires (École d'application de médecine et de pharmacie militaires de Paris).

**Conférences.** — Dr Papis : le sommeil et la mort (École pratique de magnétisme, 8 h. 1/2 du soir).

**Assemblées générales annuelles.** — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (2 heures, salle Kriegerstein, 4, rue Chartras).

**L'esclavage aux États-Unis.** — Célébration de l'anniversaire de l'abolition (1862) de l'esclavage dans les États de l'Union.

**Les grandes foires aux chevaux.** — A York (Angleterre, très beaux chevaux de chasse et d'attelage).

MARDI, 19 DÉCEMBRE

**Fêtes à souhaiter.** — TIMOLEON. — ZULMA.

**Solennités religieuses.** — Fête du bienheureux Urbain IV, pape et confesseur. — Chez les Israélites, jeûne du mois de tebeth en souvenir du siège de Jérusalem. — Interdiction de célébrer aujourd'hui le mariage religieux dans les synagogues.

**Examens et concours.** — Concours pour la place de maître de chapelle et d'organiste-accompagnateur dans la basilique de Saint-Quentin.

**Forêts domaniales de la région de Paris.** — A Versailles, location des chasses dans les forêts de Seine-et-Oise.

**Fêtes de charité.** — Vente et concert en faveur des Œuvres dominicaines de Billancourt (hôtel de M. Coard, 107, boulevard Péreire, 3 jours).

**Le cardinalat de Léon XIII.** — Célébration de l'anniversaire du 40<sup>e</sup> cardinalat du Pape.

**Expositions canines et avicoles.** — A Watford (Angleterre, 2 jours).

MERCREDI, 20 DÉCEMBRE

**Fêtes à souhaiter.** — OSSIAN. — THEODORA.

**Escrime.** — Assaut annuel de la Société d'escrime à l'épée de Paris (salle de la Société des agriculteurs de France, rue d'Athènes, 9 heures du soir).

**Sociétés philanthropiques.** — Vente de charité en faveur des anciennes élèves des maisons de la Légion d'honneur (hôtel de la Grande-Chancellerie, 20 et 21 décembre). — Soirée de la Société « ministère des finances » au bénéfice de sa caisse de secours.

**Conférences.** — Dr Letulle : curabilité de la tuberculose (Union des Femmes de France, 29, rue de la Chaussée-d'Antin, 4 h.). — M<sup>me</sup> Marguerite Deval : la chanson militaire à la fin du dix-neuvième siècle, auditions par le soldat Polin, de l'Alcazar (première matinée d'abonnement du théâtre d'Application). — M. H. Durville : les courants magnétiques du corps humain (École pratique de magnétisme, 8 h. 1/2 du soir).

**Expositions canines.** — A Akron (États-Unis, 3 jours, par la Société du nord de l'Ohio).

JEUDI, 21 DÉCEMBRE

**Fêtes à souhaiter.** — THOMAS. — SAPHIRA.

**L'hiver.** — Commencement à 2 h. 16 du soir (durée : 89 jours).

**Les plus petits jours de l'année.** — La durée du jour n'est plus que de 8 h. 11 minutes; elle sera stationnaire jusqu'au 25, mais le 26 elle commencera à croître; à la fin du mois l'augmentation sera de 4 minutes.

**Quel temps fera-t-il cet hiver?** Opinion de l'abbé Fortin : « Les trois mois d'hiver seront des mois de calme relatif ». Opinion de Mathieu de la Drôme et de Détrich : « Hiver nuageux avec pluie au début. »

**Ouverture de cours.** — M. Lavis : étude du règne de Louis XIV (Sorbonne, 10 heures du matin).

**Les corporations de Londres.** — Election des membres du Conseil municipal de la Cité.

VENDREDI, 22 DÉCEMBRE

**Léver du soleil :** 7 h. 53. — **Coucher :** 4 h. 4.  
**Fêtes à souhaiter.** — HONORAT, ISRAËL. — ETHEL.

**Cycling.** — Courses-poursuites pour dames et match entre Godiveau et Cody (velodrome Terrot). — Banquet annuel de la Société vélocipédique de Montrouge (chez Marguery).

**Solennités religieuses.** — Vendredi des Quatre-Temps (abstinence et jeûne). — Commencement du sabbat israélite : 4 heures du soir. — Entrée à Jérusalem du « pèlerinage français de Noël ».

**Conseil supérieur de l'Instruction publique.** — Session ordinaire (8 jours).

**Scrutin de ballottages.** — Renouvellement partiel du tribunal de commerce de la Seine.

**Conférences.** — Capitaine Jouanet, du 11<sup>e</sup> territorial : étude sur la construction d'une batterie de siège (le soir, au Cercle militaire, par la Société de tir au canon; officiers de réserve et de la territoriale invités).

**Théâtres et concerts.** — Soirée d'abonnement au Vaudeville : la *Parisienne*. — Concert A. Lefort (salle de la Société de Géographie, 8 h. 1/2 du soir).

N. B. Dans le cas où des modifications seraient apportées à la dernière heure au programme ci-dessus, nos lecteurs en trouveraient le détail à la fin du journal.

J. HETZEL & C<sup>IE</sup>, Éditeurs, 18, Rue Jacob, PARIS

**Étrennes 1894**

**Nouveautés de la Bibliothèque d'Éducation et de Récréation**

Volumes grand in-8 illustrés  
Broché 9 fr. — Cartonné 12 fr. — Relié 14 fr. \* Broché 10 fr. — Cartonné 13 fr. — Relié 15 fr.

JULES VERNE **P'tit Bonhomme** ALF. RAMBAUD **L'Anneau de César**

Volumes in-8 illustrés à 7 fr. — Cartonnés 10 fr. — Reliés 11 fr.

M<sup>me</sup> Marie BARBIER **Les Contes blancs** TH. BENTZON **Geneviève Delmas** ANDRÉ-VALDÈS **Le Roi des Pampas**

FÉLIX DUBOIS. — **La Vie au Continent Noir**

Volumes in-8 cavalier illustrés à 4 fr. 50 — Cartonnés 6 fr.

GENNEVRAYE **Un Château où l'on s'amuse** B. VADIER **Rose et Rosette**

**PETITE BIBLIOTHÈQUE BLANCHE**  
Volumes grand in-16 illustrés à 1 fr. 50 — Cart. genre aquarelle 2 fr.

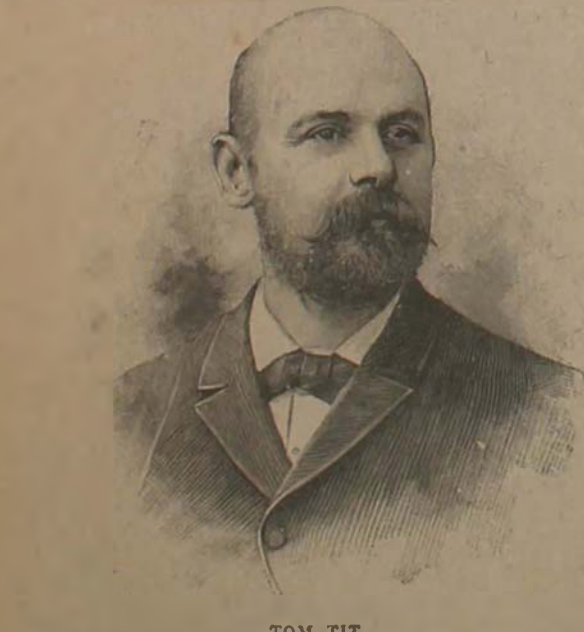
P.-J. STAHL **Le Sultan de Tanguik** T.-B. ALDRICH **Un Écolier américain**

**ALBUMS STAHL**  
En noir, bradel 2 fr. — Cartonnés 4 fr. — En couleurs, bradel 1 fr.

L. FRÉLICH **La Mère Bontemps** L. FRÉLICH **Papa en Voyage** MERY **La Guerre autour d'un Cerisier**

Année 1893 **MAGASIN ILLUSTRÉ D'ÉDUCATION et de RÉCRÉATION** Tomes 57-58  
Deux beaux volumes in-8 ILLUSTRÉS  
Chacun 7 fr. — Cartonné 10 fr. — Relié 12 fr.

**COLLECTION HETZEL**



TOM TIT

## LA SCIENCE AMUSANTE

PAR

# TOM TIT

1 <sup>er</sup> volume	2 <sup>e</sup> volume	3 <sup>e</sup> volume
110 expériences. 110 gravures.	110 expériences. 115 gravures.	(Vient de paraître) 125 expériences. 130 gravures.

CHAQUE VOLUME EST VENDU SÉPARÉMENT

Broché, 3 fr. — Relié, tranches blanches, 4 fr. — Relié, tranches dorées, 4 fr. 50.

Librairie LAROUSSE, 17, rue Montparnasse

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

## NOUVEAUTÉ. — ÉTRENNES 1894 POUR AMUSER LES PETITS

OU LES JOUJOUX QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MÊME  
Un bel album oblong de 50 pages, contenant plus de 200 sujets dessinés d'après nature.

TEXTE ET DESSINS EN COULEURS PAR

## TOM TIT



Prix, avec couverture cartonnée, 3 fr. 50.

PLON, NOURRIT et C<sup>o</sup>, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris, et dans toutes les librairies.